

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3219 - JEUDI 17 MAI 2018

## COUR CRIMINELLE

Norbert Dabira se décharge  
sur Nianga Ngatsé-Mbouala

Le général Norbert Dabira,

Au deuxième jour de son procès, l'accusé Norbert Dabira s'est déchargé, lors de son audition, sur son frère d'armes, le général Nianga Ngatsé-Mbouala.

Interrogé sur le fond du dos-

sier, notamment sur les faits qui lui sont reprochés, le général Norbert Dabira, tout en se réservant, selon lui, le droit de divulguer les secrets d'Etat, n'a pas néanmoins opté pour le si-



Le général Nianga Ngatsé-Mbouala

lence. Il a fait certaines déclarations dont la vérité pourrait être établie lors de la séance de confrontations.

La défense, pour sa part, a exigé à la Cour d'ouvrir les scellés

et d'auditionner les enregistrements téléphoniques entre les deux; ce qui constitue, d'après elle, la pièce maîtresse de la procédure.

Page 3

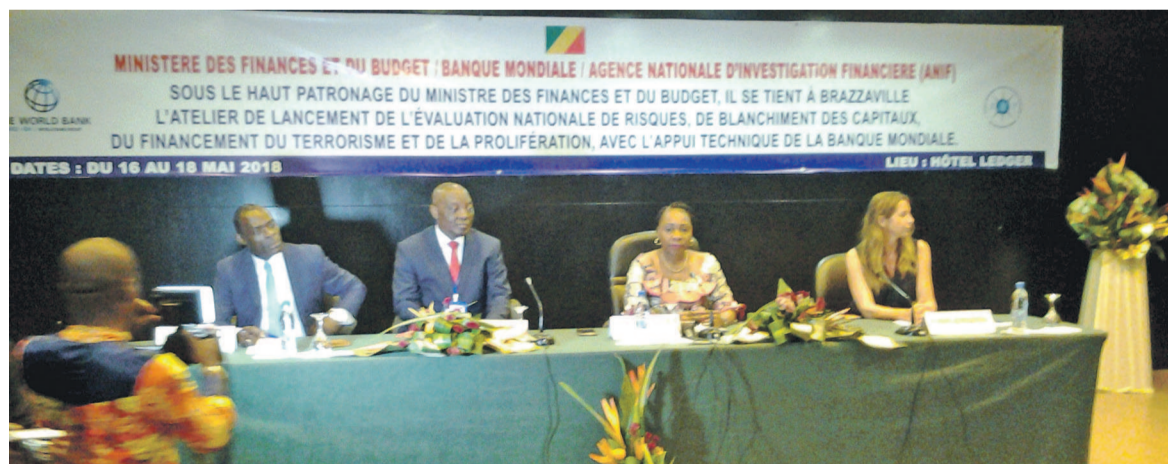
COUPE AFRICAINE  
DE LA CONFÉDÉRATIONCara  
s'impose  
face  
à Enyimba  
du Nigeria

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a battu hier la formation nigérienne d'Enyimba FC (3-0), au stade Alphonse-Massemba-Débat, en match comptant pour la deuxième journée de la Coupe africaine de la confédération. Cette victoire permet aux Aiglons de se relancer dans la compétition, après leur défaite concédée lors de la première journée.

« Nous savions que le match allait être difficile puisqu'à cette étape de la compétition, il n'y a plus de petites équipes. Cara a été meilleur sur le plan technique puis la chance l'a aussi aidé », a reconnu le coach d'Enyimba, Usman Abd'Allah.

Page 16

## FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Congo en quête d'un dispositif  
contre le blanchiment d'argent

Le présidium des travaux

Après des lacunes constatées dans la lutte contre le blanchiment des capitaux, un fléau qui gangrène le pays suite à la non évaluation de risques, l'Agence

nationale d'investigation financière (Anif) entend mettre des bouchées doubles pour la mise en œuvre de l'outil d'auto-évaluation conçu par la Banque mondiale.

Président, au nom du ministre des Finances, les travaux de l'atelier de lancement de « L'évaluation nationale de risques, de blanchiment de capitaux, du

financement du terrorisme et de la prolifération », la ministre du Plan et de la statistique, Olga Ingrid Ebouka Babakas, a précisé que l'objectif de cet outil est de permettre de relever les défis auxquels sont confrontés les Etats, notamment la République du Congo, dans la lutte contre ce fléau.

Page 4

## VIVRE ENSEMBLE

Vers une proposition  
de loi sur le repli  
identitaire

Jean De Dieu Kourissa

Profitant de la journée mondiale du vivre ensemble, célébrée le 16 mai, l'Association désir d'unité

(Adu) que dirige Jean De Dieu Kourissa a annoncé son intention de présenter au parlement une proposition de loi sur le repli identitaire. « Notre pays a fait le choix de la paix et de la cohésion nationale. Ce choix nous appelle à nous réconcilier; à unir nos forces autour d'un seul objectif, celui du renforcement de l'unité nationale, afin de créer, pour les générations futures, un monde meilleur fondé sur la tolérance, l'unité dans la diversité et la solidarité », a dit le

président de l'Adu.

Page 3

## ÉDITORIAL

Peu importe ...

Page 2

## ÉDITORIAL

## Peu importe ...

Oui, peu importe, à vrai dire, ce que pensent, ce que disent ou écrivent les médias étrangers concernant notre pays, le Congo. Le plus souvent mal informés et ne vérifiant pas, comme ils devraient pourtant le faire, les « nouvelles » qui remontent vers eux, ils ne cessent d'induire en erreur celles et ceux qui les écoutent, qui les regardent, qui les lisent.

Nous en avons eu la preuve tout au long des derniers mois tant pour ce qui concerne la crise du Pool, que pour ce qui concerne les discussions avec le Fonds monétaire international, le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko ou la situation intérieure du pays. Présenté comme un pays instable, en proie à de grands troubles, miné par la corruption et incapable de surmonter la crise économique provoquée par l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, le Congo a en réalité confirmé une fois de plus qu'il est capable de résoudre les problèmes auxquels il se trouve confronté.

Ce décalage entre la situation réelle de notre pays et l'image qu'en projettent de grands médias – les citer ici serait leur faire trop d'honneur ! – explique pourquoi les journaux comme le nôtre voient leur audience se renforcer au fil du temps. Avec, d'une part, une augmentation très significative de leur audience grâce notamment au web et, d'autre part, une attention de plus en plus soutenue des observateurs sur les cinq continents que compte la planète.

Si nous évoquons ici et maintenant ce sujet, c'est parce que, loin, bien loin de nous satisfaire de ces bons résultats, nous allons renforcer dans les mois à venir notre présence sur la scène médiatique. En créant, d'abord, un réseau de correspondants professionnels sur toute l'étendue du territoire national. En renforçant, ensuite, notre observation de l'actualité dans tous les pays frères du Bassin du Congo. En développant, enfin, une Web TV – autrement dit une couverture de l'actualité en images sur nos différents sites internet – qui complètera l'information écrite que nous diffusons en continu.

Le temps viendra très vite où les médias qui répandent des « fake news », - de fausses nouvelles – devront changer le regard qu'ils portent sur le Congo, sur notre Congo. Et nous ne serons pas étrangers à ce revirement.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le PCT fustige l'exploitation politicienne de la condamnation de Jean-Marie Michel Mokoko

**Dans une déclaration publiée le 16 mai, le secrétariat permanent du bureau politique du comité central du parti au pouvoir a exprimé son indignation face à l'interprétation par certains hommes politiques de la peine de vingt ans de prison infligée à l'ancien chef d'état major de l'armée congolaise, alors qu'il s'agit d'une affaire judiciaire.**

Réuni sous l'autorité de son secrétaire général, Pierre Ngolo, le secrétariat permanent du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) s'est dit stupéfait et profondément attristé de voir une affaire à caractère judiciaire, qui relève d'un pouvoir indépendant et souverain, prendre une tournure politique, amplifiée par certains hommes politiques. « *Le secrétariat permanent du PCT a marqué son étonnement et exprimé son indignation devant l'exploitation politicienne du procès du général Jean-Marie Michel Mokoko, une affaire judiciaire que les uns et les autres devraient apprécier en s'imposant l'effort de reconnaître les pouvoirs dévolus à la justice,*

*un pouvoir jouissant dans un espace démocratique », relève cette déclaration rendue publique par le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki.*

Se disant respectueux du principe de séparation des pouvoirs, le PCT a appelé l'ensemble de la classe politique et la société civile congolaises à reconnaître les prérogatives dévolues à la justice.

Abordant la question sur la pacification du département du Pool, le secrétariat permanent du PCT a salué l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017 à Kinkala, entre le gouvernement et les partisans du pasteur Ntoumi, lequel a permis la pacification de cette zone. Il en a profité pour solliciter l'implication de toutes les forces vives de la nation afin que cette paix retrouvée soit pérennisée à jamais.

Appréciant les négociations en cours avec le Fonds monétaire in-



Serge Michel Odzocki

ternational, le secrétariat du PCT salue les efforts consentis par le gouvernement. Il met en garde, cependant, tous ceux qui, par des déclarations incendiaires, veulent saper l'aboutissement heureux de ces pourparlers.

Rebondissant en dernier ressort sur la lutte contre les antivaleurs, le PCT a réitéré sa détermination d'accompagner le chef de l'Etat afin de mettre un terme à ce fléau grandissant.

Firmin Oyé

## La Copar précise qu'être opposant n'exclut pas d'être ministre

**La Convention des partis républicains (Copar), plate-forme des partis de l'opposition, a publié, le 11 mai à Brazzaville, une déclaration dans laquelle elle a précisé que le premier alinéa de l'article 5 de la loi portant statut du chef de l'opposition dispose qu'un opposant peut faire partie du gouvernement.**

Le deuxième alinéa, quant à lui, indique que « *la présence d'un opposant au gouvernement l'astreint à la solidarité gouvernementale* ». Ainsi, la Copar a noté que la qualité de membre du gouvernement n'est pas juridiquement incompatible avec l'appartenance à une formation politique de l'oppo-

sition. « *Si incompatibilité il devrait y avoir, elle ne saurait tirer sa substance que de celles prescrites par les statuts de la formation politique de l'opposition à laquelle appartient l'intéressé* », a renchéri la déclaration.

Par ailleurs, la Copar a martelé que la loi précitée ne donne gage au chef de l'opposition de délivrer aux partis politiques un certificat d'appartenance à cette obédience. Ainsi, selon cette plate-forme, l'opposition se définit comme l'appartenance à une organisation politique aux intérêts et visées contraires à celles de la formation politique au pouvoir.

En outre, la Copar a édifié que c'est dans le but de renforcer des mécanismes démocratiques d'un dialogue constant et permanent que le chef de l'opposition a été institué pour qu'il sert de relais dans la remontée des préoccupations des opposants au niveau des institutions.

Rappelant ses luttes politiques, la Copar reconnaît avoir contribué à l'institution du chef de l'opposition. De ce fait, elle rejette toute approche de nivellement et du déni de ses luttes pour l'avènement d'une démocratie consensuelle, assise sur une République fraternelle et solidaire.

La Rédaction

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengou  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COUR CRIMINELLE

# L'accusé Norbert Dabira se décharge sur le général Nianga Ngatsé-Mbouala

**Le procès de l'ancien inspecteur général des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale se poursuit ce 17 mai, à la Cour d'appel de Brazzaville, par l'audition du principal témoin de la partie civile, le général Nianga Ngatsé-Mbouala, et l'exploitation des scellés.**

Le 16 mai, au cours des débats de fond, le principal accusé a déchargé tous les griefs qui pèsent sur lui, notamment l'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, sur l'ancien commandant de la Garde républicaine (GR), le général Nianga Ngatsé-Mbouala. « *Quand la veuve Thystère Tchicaya m'a fait la révélation selon laquelle le général Nianga Ngatsé-Mbouala avait l'intention de déposer le président de la République, je me suis rendu à son bureau et il m'a proposé d'aller chez lui à la maison. Lorsque je suis allé chez lui, je lui ai dit que si vous avez l'intention de déposer le président de la République, je connais mon grand-frère, il ne se laisserait pas faire car il n'accepte pas l'humiliation, il préfère mourir* », a révélé le général Norbert Dabira devant la Cour.

En effet, d'après lui, cette femme lui avait dit que le général Nianga Ngatsé-Mbouala lui aurait confié ses intentions de déposer le président de la République pour l'envoyer à la retraite à Oyo car, la situation politique du pays était difficile. « *Ce qui m'emmena ici, c'est cette phrase : «A moins que vous touchez à son intégrité physique, sinon il ne peut pas accepter qu'on le mette de côté, sauf s'il choisit lui-même son suc-*

*cesseur* », a poursuivi l'accusé, indiquant que si son interlocuteur n'était pas dans cet esprit, il l'aurait arrêté.

**« Je lui ai fait parvenir une SIM de la RDC pour qu'il m'appelle »**

Pour lui, l'idée du tireur d'élite est partie du général Nianga Ngatsé-Mbouala. « *Après, je suis parti en France pour trois semaines, il y a eu un évènement important : le départ du pouvoir du président Robert Mugabe au Zimbabwe. J'ai cherché à joindre Nianga-Mbouala au pays sans suite. Entre-temps, je lui ai fait parvenir une SIM de la RDC pour qu'il m'appelle afin que je lui dise qu'il ne cherche pas à attendre à quelque chose. Il m'appelle par mon numéro de Brazzaville pour me dire qu'il a trouvé les deux tireurs que j'avais demandé et qu'il attendait mes instructions, alors que c'est lui qui a des hommes et du matériel* », reconnaît l'ancien Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants qui se dit attaché au chef de l'Etat depuis quarante-cinq ans, faisant allusion aux écoutes téléphoniques interceptées par les services de renseignements.

De retour au pays, Norbert Dabira



aurait conseillé au général Nianga Ngatsé-Mbouala d'abandonner cette démarche et ce dernier lui aurait demandé s'ils n'étaient que les deux impliqués dans ce coup d'Etat. « *Je lui ai demandé de calmer ses ardeurs. Il pensait que j'étais venu le sonder puisqu'il y a des clans autour du président de la République. C'est à ce moment qu'il a dû informer le chef de l'Etat, parce qu'il a compris que j'étais venu l'espionner car faisant partie d'un autre clan* », a laissé entendre le général Dabira devant la Cour.

De leur côté, le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba; le procureur général, Michel Oniangue; et Me Emmanuel Oko, avocat de la partie civile, ont voulu savoir de l'accusé ses relations avec Marcel Makomé, activiste politique congolais basé en France, la Direction gé-

nérale des services extérieurs de France, Pierre Laurent (colonel Kosovo) et l'opposition radicale en France. Rien de particulier, a répondu Norbert Dabira, sauf avec Marcel Makomé avec qui il se rencontrait parfois.

**Des révélations sur l'attaque du 4 avril 2016**

Le général Norbert Dabira a également déclaré devant la barre que Nianga Ngatsé-Mbouala serait aussi impliqué dans l'affaire de l'attaque des quartiers sud de Brazzaville par les Ninjas du pasteur Ntoumi, en avril 2016. « *Avant le 4 avril 2016, Gozardio, le cadet du pasteur Ntoumi qui était mon adjoint, me fréquentait. Un mois avant cette attaque, il était devenu ami au général Nianga Ngatsé-Mbouala pour des raisons que j'ignore. Un mois après, j'ai reçu un témoin oculaire qui est venu me*

*dire que les armes utilisées par les ninjas provenaient du général Nianga Ngatsé-Mbouala* », a-t-il annoncé.

Selon sa déposition, c'est M. Mbizi, commissaire à la réinsertion des ex-combattants, qui lui a donné ces informations avec preuves à l'appui. C'est ainsi qu'il lui demandera de dresser une fiche qu'il avait remise au secrétaire général du Conseil national de sécurité, l'amiral Jean Dominique Okemba. « *Ce qui était curieux, c'est le fait que malgré cette fiche, Nianga-Mbouala est toujours resté en poste. Je me disais que je m'étais peut-être trompé* », a-t-il souligné.

Après ces déclarations troublantes, l'ancien commandant de la GR, jusque-là témoin de la partie civile, aura quelques heures ce 17 mai pour contredire ou confondre son accusateur.

La Rédaction

## JOURNÉE MONDIALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

## Jean De Dieu Kourissa veut initier une proposition de loi sur le repli identitaire

**Le président de l'Association désir d'unité (Adu) a fait part de son projet, le 16 mai à Brazzaville, dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la célébration de l'événement.**

Selon Jean De Dieu Kourissa, au Congo, le repli identitaire constitue, entre autres, l'un des freins du vivre ensemble. Aussi a-t-il salué l'engagement des Nations unies, à travers la résolution 72/130 décrétant une journée mondiale du vivre ensemble dans la paix.

La paix, a-t-il précisé, en rapport avec le vivre ensemble, est plus qu'un simple projet élaboré depuis longtemps. Or, ce comportement, a-t-il renchéri, doit être vécu comme une valeur cardinale, cruciale, parce qu'elle est profonde dans l'intimité de chaque individu, avec pour point de mire, la communion et la communication de toutes les familles. Ainsi, toutes les communautés,

a-t-il indiqué, sont sollicitées raisonnablement à prendre des initiatives éducatives et pédagogiques, culturelles, religieuses, en vue de promouvoir la lutte contre le repli identitaire repérable ici et là.

« *Plus qu'une question sociétale, le thème que les Nations unies ont proposé prend racine dans notre vision partagée, la lutte contre le tribalisme ou l'ethnocentrisme. De plus, à suivre la marche du monde, les guerres qui y prennent corps, les conflits éventuels qui reviennent toujours, et comparativement avec ce qui se passe ailleurs, on peut dire que le Congo vit dans la dynamique de la paix* », a noté Jean De Dieu Kourissa.

Pour ce faire, il a invité les Congolais à prendre la mesure de la portée universelle

et mondiale de la journée, de sorte que la paix transnationale soit désormais considérée par

tous ceux qui vivent ensemble comme une activité réelle. « *Notre pays a fait le choix de la paix et de la cohésion nationale. Ce choix nous appelle à se réconcilier, à unir nos forces autour d'un seul objectif, celui du renforcement de l'unité nationale afin de créer, pour les générations futures, un monde meilleur fondé sur la tolérance, l'unité dans la diversité et la solidarité* », a-t-il précisé.

En outre, l'Adu a exprimé toute sa satisfaction de constater que la problématique du vivre ensemble en paix a été saluée aussi bien par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à travers nombreux de ses discours, que par les Nations unies qui en ont consacré une journée, célébrée chaque 16 mai.

Roger Ngombé



Jean De Dieu Kourissa délivrant sa déclaration

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

## Le Congo a besoin d'un dispositif adéquat et efficace

L'évaluation du dispositif de lutte contre le fléau qui gangrène la République du Congo, au titre du premier cycle, a révélé des lacunes importantes dues, en grande partie, à la non évaluation nationale de risques.

Pour se familiariser avec l'outil d'auto-évaluation conçu par la Banque mondiale (BM), aux fins de permettre de relever des défis auxquels sont confrontés les Etats, l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) organise, du 16 au 18 mai, un atelier de lancement sur « L'évaluation nationale de risques, de blanchiment de capitaux du financement du terrorisme et de la prolifération ». Au cours de cette formation, les experts s'attendent à : fournir des informations sur les notions d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme; décrire l'approche d'évaluation nationale des risques; enfin présenter l'outil d'évaluation nationale de risques de la BM. « Cet atelier répond à une recommandation forte du groupe d'action financière qui consiste à mieux cerner les risques de blanchiment

de capitaux et de financement du terrorisme d'un Etat pour asseoir des politiques et actions adéquates,

financées par des ressources suffisantes aux fins de les juguler efficacement », a déclaré la ministre du Plan, Olga Ingrid Ebouka-Babakas, présidant les travaux au nom du ministre des Finances.

Ce séminaire regroupe les par-

ticipants appelés "groupes", issus de différents départements ministériels, des banques, des Casinos, des établissements de microfinances, de la police, de la gendarmerie, du Conseil national de sécurité ainsi que des offices notariaux du Congo.

Rappelons que la République du Congo a souscrit à la stratégie mondiale et communautaire de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par la mise en œuvre des conventions et normes pertinentes en la matière. Il s'agit notamment de la convention des Nations unies contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes ; pour la répression du financement du terrorisme.

Créée en mars dernier, l'Anif du Congo est la cellule nationale de renseignement financier qui remplit les missions classiques dévolues à toute structure similaire. Elle est actuellement membre des centres de renseignement financier francophone. L'Anif du Congo est également en voie de devenir membre du groupe Egmont, une organisation mondiale des cellules de renseignement financier. La signature de la convention d'appartenance à ce groupe interviendra en mois de septembre.

Lopelle Mboussa Gassia



Le présidium à l'ouverture du séminaire (Adiac)

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

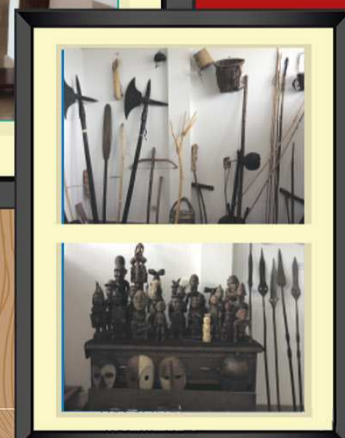
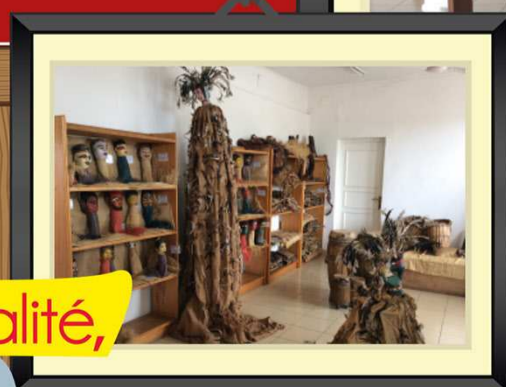
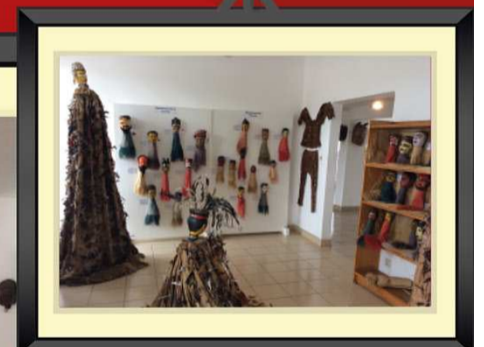
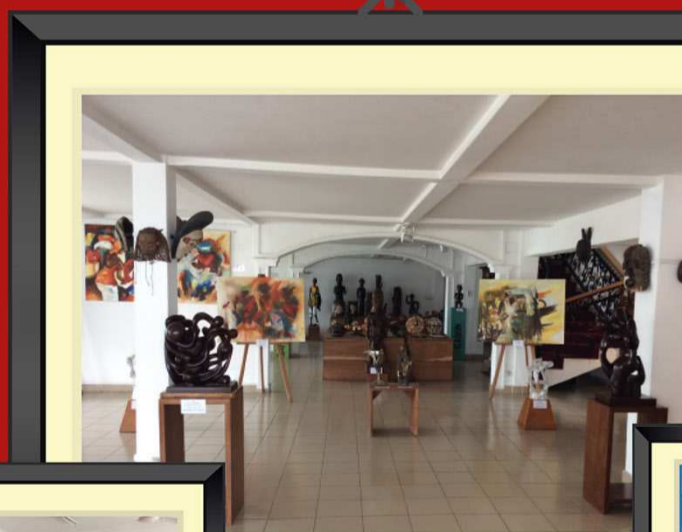
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## CENTRES D'APPRENTISSAGE

## L'Agence française de développement accorde un fonds additionnel

Lionel Cafferini a assuré, le 16 mai à Brazzaville, d'apporter le soutien de son institution aux centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa), au terme des échanges avec le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

L'apport promis fait suite à la demande du ministre de tutelle afin de poursuivre son plan d'action, a indiqué Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement (AFD). « Le contrat signé entre les deux parties sera mené avec le bureau d'expertise de France. Il doit accompagner à la fois la formation des formateurs

dans l'ensemble des Cefa au Congo, les équipes de management. L'AFD sera plus réactive pour les jeunes avec des référentiels de formation modernisés, actualisés et consolidés pour le partenariat des Cefa avec le secteur privé », a-t-il dit.

Il a, en outre, ajouté que son institution appuie, depuis plu-

sieurs années, le ministère dans la formation des filières, notamment celles de la santé, la maintenance industrielle, du bâtiment dont dix-sept milliards de francs CFA avaient été accordés dans ce domaine.

Le coordonnateur des Cefa, François Sita, a expliqué que les fonds additionnels dans le cadre de l'accompagnement des centres permettront d'élargir le soutien de l'agence à l'ensemble des Cefa pour opérationnaliser le réseau. « Ces centres fonctionnent de façon indépendante. Il faut donc faire de telle sorte que toutes leurs activités soient coordonnées pour s'inscrire dans la même approche de formation qualifiante, véhiculer le même message au niveau des partenaires sociaux-professionnels », a souligné François Sita. Notons que l'expérience des Cefa existe depuis deux ans.

Le Cefa des métiers est implanté à Brazzaville et Pointe-Noire, celui du froid et climatisation au lycée technique industriel 1<sup>er</sup>-mai et celui des métiers ruraux à Dolisie. Ces Cefa des métiers ont été financés par la Banque africaine de développe-

## TCHAD

## La BAD a investi plus de 477 milliards de francs CFA en 45 ans

Depuis l'adhésion officielle du pays en 1974 à l'institution panafricaine, celle-ci a pu réaliser au moins soixante-dix-huit opérations en faveur de ce pays d'Afrique centrale.

Les interventions de la Banque africaine de développement (BAD) au Tchad se chiffrent, au 31 décembre 2017, à un peu plus de 477 milliards de francs CFA (859 millions de dollars). Elles ont été faites sous forme de prêts et de dons, a déclaré, le 15 mai, le ministre tchadien de l'Economie et de la planification du développement, Issa Doubragne.

« Toutes ces opérations ont permis au gouvernement tchadien de mener des actions concrètes de lutte contre la pauvreté sur le plan national en faveur de nos concitoyens », a-t-il ajouté.

Les différentes opérations de la BAD touchent les secteurs du développement agricole, des transports, du développement humain et de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la promotion du développement durable ou encore de la protection de l'environnement.

## BÉNIN

## Le pays veut se doter d'une juridiction spéciale sur les infractions économiques et le terrorisme

Les députés de l'Assemblée nationale ont entamé, le 16 mai à Porto-Novo, l'examen d'une proposition de loi portant création d'une « Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme », en présence du ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'Homme, Joseph Djogbénou. « Cette cour sera chargée de la répression du crime de terrorisme, des délits ou crimes à caractère économique ainsi que la répression du trafic de stupéfiants et des infractions connexes », a indiqué le président de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale du Bénin, le député Alexis Agbélessessi.

S'exprimant lors des débats en plénière du parlement béninois, le ministre Joseph Djogbénou a estimé que la création de cette cour, qui favorisera à temps réel la répression des crimes économiques et du terrorisme, vient combler un vide au niveau des juridictions béninoises. « Le code pénal prévoit les infractions en ce qui concerne le crime du terrorisme, qui n'en demeure moins qu'en état actuel de la législation, si cela survenait, les juridictions ont les outils nécessaires pour réprimer, mais c'est l'institution que nous n'avons pas », a-t-il expliqué.

Pour le rapporteur de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'Homme du parlement béninois, Orden Alladatin, cette cour sera composée d'un président et de quatre assesseurs, nommés par décret présidentiel pris en Conseil des ministres après avis du Conseil supérieur de la magistrature.

Xinhua



L'entretien entre le ministre et la délégation de l'AFD (Adiac)

Lydie Giusèle Oko



## WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du poste : Juriste National spécialisé en criminalité faunique  
Nombre de poste : Un (01)  
Durée du contrat : Six (06) mois  
Lieu d'exécution : Brazzaville  
Type de contrat : CDD à Mi-temps  
Organigramme

Le Juriste National rapportera directement à la Coordinatrice du Programme WCS-Congo selon le programme opérationnel, en collaboration technique étroite avec la Conseillère Juridique du Programme WCS-Congo

## Objectif du poste

Ce poste a pour objectif d'assurer l'appui juridique et technique du Programme WCS-Congo quant à la mise en œuvre et au renforcement de son programme national de lutte contre la criminalité faunique.

## Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

## Responsabilités principales

1. En collaboration avec la Conseillère Juridique du Programme WCS Congo, fournir un appui technique et juridique quant au développement et à la mise en œuvre :

-Des activités du Programme Congo Marin (ex. compilation et analyses de lois et textes d'application en lien avec la pêche maritime et les aires marines protégées ; recherches, analyses, synthèse de procédures juridiques ; aide à la vulgarisation des Lois et des procédures par un soutien lors des formations destinées aux agents de l'administration publique)

-La mise en œuvre des recommandations issues de l'étude judiciaire développée entre 2016 et 2017 en collaboration avec le MEF et le Ministère de la Justice ;

-Des Programmes liés à la gestion durable de la viande de brousse (ex. analyse de lois et textes réglementaires, rédaction de rapports d'analyse juridique, organisation d'ateliers, développement de guides juridiques...);

2. Mener des études et des analyses juridiques en lien avec la criminalité faunique au Congo, en collaboration avec l'équipe

juridique et scientifique de WCS.

3. Assurer de façon ponctuelle le suivi juridique des condamnés au niveau de Brazzaville.

4. Fournir un appui technique et logistique pour l'organisation d'ateliers.

## Qualification requise

## •Formation :

Niveau Master en Droit avec une expérience significative dans le domaine de l'environnement ou dans la lutte contre la criminalité faunique en République du Congo

## •Compétences techniques requises :

Bonne connaissance de la loi au Congo concernant la faune, la criminalité faunique et la Loi sur la pêche;

Bonne connaissance du cadre institutionnel au Congo concernant la mise en œuvre de la loi.

## •Autres compétences et qualités requises :

Excellente capacité d'analyse juridique et rédactionnelle (rapports), Maîtrise du Pack Office (Word, Excel.) Capacité d'organisation et de travail en autonomie,

Grande rigueur et flexibilité dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Assurer une bonne représentation du Programme WCS Congo lors du développement d'activités, de réunions et de conférences nationales et sous régionales concernant la criminalité faunique.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae (2 pages minimum) avec une lettre de motivation d'une page maximum à l'adresse suivante : 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P: 14537, à Madame la Coordinatrice des projets - Wildlife Conservation Society (WCS), ou à l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 30 mai 2018.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés par mail ou par téléphone.

Fait à Brazzaville, le 4 mai 2018

## « PARCES MOTIFS:

Statuant en audience non publique, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort ;

## EN LA FORME:

Dit et juge régulière la saisine d'office de la juridiction de céans sur la base des informations données par les représentants du personnel de la société NECOTRANS CONGO ;

## AU FOND:

Constate l'absence d'une proposition de concordat de redressement fait e par la société NECOTRANS CONGO ;

Dit et juge que cette société est en état de cessation des paiements ;

Fixe provisoirement sa date au 31 décembre 2017 ;

Dit et juge en outre que la société NECOTRANS CONGO ne présente plus des chances de son redressement ;

Prononce la liquidation des biens de ladite société ;

Dit et juge que par l'effet de cette liquidation, la société NECOTRANS CONGO est dissoute ;

Nomme monsieur TENDY FANGO Reno Weber, magistrat, comme juge commissaire ;

Désigne monsieur MOSSA Gaston en qualité de syndic liquidateur ;

Dit que la présente décision emporte, de plein droit et ce jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, dessaisissement pour NECOTRANS CONGO de l'administration et de la disposition de ses biens présents et de ceux qu'il peut acquérir à quelque titre que ce soit, à compter du prononcé de la présente décision ;

Dit en outre que les actes, droits et actions de NECOTRANS seront accomplis ou exercés, pendant toute la durée de la liquidation de ses biens par le syndic agissant seul en représentation de NECOTRANS CONGO ;

Dit par ailleurs que la présente décision sera publiée ainsi qu'il ait dit aux articles 36 à 38 de l'Acte uniforme portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif ;

Dit enfin que les dépens de la présente procédure passeront en frais privilégiés de la liquidation ;

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique, jour, mois et an dessus ;

En foi de quoi, le présent jugement a été signé lecture faite par monsieur le Président qui l'a rendu et par le Greffier. »

## INTERVIEW.

# Roch Bredin Bissala Nkounkou « La direction de l'alimentation scolaire a pour mission d'atteindre les ODD »

Après s'être doté depuis 2016, avec l'appui de ses partenaires, d'une politique nationale d'alimentation scolaire, le Congo vient de créer une structure destinée à sa mise en œuvre. Nommé récemment à la direction de l'alimentation scolaire, le doctorant en Onco-virologie nous explique, dans cette interview, les attributions et missions de cette structure.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Pouvez-vous nous présenter, d'une manière succincte, la direction de l'alimentation scolaire ?

**Roch Bredin Bissala-Nkounkou (R. B. B. N.) :** Direction centrale attachée au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la direction de l'alimentation scolaire est rattachée à la direction générale de l'éducation de base. Elle a pour missions de fournir des repas chauds aux élèves et mettre en œuvre la politique nationale de l'alimentation scolaire, adoptée depuis 2016 par le Congo. En effet, la vision de la politique nationale est d'avoir une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base de produits locaux pour tous les enfants inscrits dans les écoles à l'horizon 2025.

**L.D.B. :** Vous parlez de la politique nationale de l'alimentation scolaire, quels sont ses principaux axes que vous êtes appelés à conduire ?

**R.B.B.N. :** Comme je l'ai dit tantôt, notre mission primordiale consiste à mettre en œuvre la politique nationale de l'alimen-

tation scolaire. En effet, dans cette politique nationale, nous avons six axes dont l'éducation, la santé, la nutrition alimentaire, le développement social, la production locale ; la réduction de la pauvreté, l'économie ainsi que l'industrie. Sur le terrain, vous allez constater que c'est une direction transversale qui met en musique au moins sept départements ministériels pour rendre effective cette politique nationale de l'alimentation scolaire parce que, comme vous le constatez, dans d'autres pays comme le Brésil, le Japon, le Bénin, le Cameroun, c'est cette politique nationale d'alimentation scolaire qui leur a permis d'avoir l'autosuffisance alimentaire.

Donc notre direction, bien qu'attachée au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a pour mission d'atteindre les Objectifs de développement durable qui sont l'autosuffisance alimentaire, la réduction de la pauvreté, la mise en place des petites et moyennes entreprises.

**L.D.B. :** Vous avez évoqué sept ministères concernés directement par cette poli-



Roch Bredin Bissala-Nkounkou

**tique, pouvez-vous en citer quelques-uns ?**

**R.B.B.N. :** Nous avons les ministères de l'Industrie, du Commerce, la Santé, l'Agriculture et l'élevage et bien d'autres. Concernant le ministère de la Santé et de la population, par exemple, la santé est un état complet de bien-être moral, social et physique. Un enfant qui n'est pas en bonne santé ne peut pas bien étudier, avec pour conséquences de mauvais résultats scolaires. S'agissant du ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage, il intervient au niveau de l'axe n°4 relatif à la production locale. De ce fait, nous allons travailler avec les coopératives agricoles pour que nous soyons en mesure d'être en conformité avec les exigences de l'Union africaine qui veut que

dans chaque politique nationale d'alimentation scolaire, chaque pays puisse nourrir ses élèves avec des produits locaux.

collectivités locales, l'association des parents d'élèves et les partenaires sociaux, financiers et techniques comme l'Acted.

**L.D.B. :** Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique nationale, sur quel partenaire la direction de l'alimentation scolaire peut-elle compter ?

**R.B.B.N. :** Notre premier partenaire est le Programme alimentaire mondial (PAM). C'est grâce au PAM que la composante alimentaire du programme McGovern-Dole a été lancée au Congo. Aide au développement du département de l'Agriculture des Etats-Unis, ce programme qui s'étalera sur une période de cinq ans (2018-2022) est estimé à trente millions de dollars, soit environ quinze milliards FCFA. Le but est d'assister cinquante-quatre mille élèves dans quatre cent soixante-dix écoles. Nous avons d'autres partenaires comme l'Acted qui va construire des latrines dans les départements, l'Unicef pour la protection de l'enfance et l'Unesco pour l'achat des livres scolaires.

Après, dans le cadre de la politique nationale de l'alimentation scolaire, il y a la mise en place du comité technique interministériel regroupant les cadres, techniciens impliqués dans le processus de l'alimentation scolaire. Il s'en suivra ensuite la mise en place du conseil national multisectoriel de l'alimentation scolaire qui prend en charge les

**L.D.B. :** Vous êtes un jeune à la tête d'une nouvelle direction, quelle touche apporterez-vous dans l'exécution de vos fonctions ?

**R.B.B.N. :** La première chose, c'est créer un cadre juridique, parce que nous sommes jeunes. Le texte est déjà sur la table du secrétariat général du gouvernement. La deuxième étape concerne la gestion axée sur les résultats. Il nous faut aller sur le terrain pour voir déjà ce qui a été fait avec l'IPHD et le PAM, avant de continuer le travail pour atteindre les objectifs que nous souhaitons à travers la politique nationale de l'alimentation scolaire qui est notre bible de travail. Enfin, les Congolais doivent savoir que leur pays s'est doté d'une politique nationale de l'alimentation scolaire et d'une direction de l'alimentation scolaire. Les Congolais sont les acteurs majeurs de mise en œuvre de cette politique, parce que si vous lisez cette politique, il y a les sources de financements que sont les collectivités locales et la communauté locale. Donc, ils doivent savoir qu'à partir d'aujourd'hui, notre pays est au même diapason que le Bénin, le Sénégal à travers la direction de l'alimentation scolaire qu'on vient de mettre en place.

*Propos suscités par Parfait Wilfried Douniama*

## BRÈVES

## CAMEROUN

La croissance économique du pays devrait rebondir pour s'établir à environ 4% du produit intérieur brut cette année, après 3,2% en 2017, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI). Ce résultat, proche de l'objectif de 4,2% que le pouvoir de Yaoundé s'est lui-même fixé, pourrait s'expliquer par « le début de la production de gaz naturel, la mise en service de nouvelles capacités au niveau de la production de l'électricité et les préparatifs de la CAN », la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football prévue en 2019, a indiqué Corinne Deléchat, au terme d'une mission du FMI. Pour 2017, en revanche, l'estimation de 3,7% par les autorités camerounaises a été révisée à 3,2%.

## ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE

Le projet Zone économique spéciale entre les régions de Sikasso (Mali), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Korhogo (Côte d'Ivoire) a été lancé à Sikasso. Cette initiative vise la valorisation des opportunités de développement et d'industrialisation des pays, dans la perspective d'une union économique et monétaire afin d'élever le niveau de vie des populations des Etats membres. Selon des experts des trois pays, ce projet constitue une nouvelle dynamique de la coopération et de l'intégration sous-régionale. Cette zone offre aussi aux secteurs privés respectifs, dans le cadre de partenariats public-privé, l'occasion de créer les conditions propices au développement des affaires, d'implanter des unités de production dans la zone et de les développer.

## ANGOLA

L'Etat envisage de privatiser soixante-quatorze de ses entreprises publiques, d'ici aux prochaines années. Ce plan vise, à long terme, à réduire les interventions de l'Etat dans une économie fortement centralisée. Si aucune information officielle n'a été communiquée sur les noms des entreprises ciblées, une source proche du dossier indique néanmoins que les ports du pays, la compagnie aérienne nationale TAAG, la Banque du commerce et de l'industrie ainsi que la compagnie d'assurance Ensa devraient figurer sur la liste. Cette stratégie entre dans le cadre du plan national de développement et de diversification de l'économie, afin de permettre au gouvernement de limiter son ingérence dans l'économie au strict nécessaire, surtout dans le domaine industriel.

*Josiane Mambou Loukoula et AFP*

**TTN**  
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans  
dédouanement

BRAZZAVILLE  
POINTE-NOIRE

KINSHASA  
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL  
☎ +331 44 92 90 90 ☎ +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ Itnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie  
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga  
☎ +243 080 847 72 04

## BURUNDI

# Le référendum constitutionnel a lieu aujourd'hui

Après une campagne de deux semaines menée par les partis politiques et organisations pour tenter de convaincre leurs partisans à voter pour ou contre la réforme de la Constitution, les Burundais se prononcent ce 17 mai sur ce scrutin qui, selon des analystes, va permettre au président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034.

Quelque 4,8 millions d'électeurs, soit environ 40% de la population, voteront pour le « oui » ou le « non » (« Ego » et « Oya », en kirundi). Au total, vingt-six partis, pour beaucoup proches du parti au pouvoir CNDD-FDD, et la coalition d'indépendants Amizero y'Abarundi (« Espoir des Burundais ») ont été autorisés à faire campagne. Quant à l'opposition en exil, regroupée au sein de la coalition Cnared, elle avait appelé la population à « boycotter » un référendum qui va, selon elle, signer « l'arrêt de mort » de l'Accord de paix

d'Arusha de 2000. Ce texte avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de trois cent mille morts.

Si la Constitution burundaise prévoit que toute révision de cette dernière doit être approuvée « à la majorité des quatre cinquièmes des membres qui composent l'Assemblée nationale et des deux tiers des membres du Sénat », un décret, signé le 18 mars dernier, s'était opposé à cette démarche. Il prévenait plutôt que la réforme sera adoptée si la proportion de votes favorables

est de 50% plus une voix, une disposition critiquée par l'opposition et certains observateurs. « Tous les citoyens burundais remplissant les conditions requises par la loi, résidant au Burundi ou à l'étranger, sont appelés à participer au référendum constitutionnel », indiquait le texte.

Quelques partis d'opposition qui sont encore présents dans le pays ont appelé à voter « non » mais leurs dirigeants ont fait savoir qu'ils craignaient les « repréailles » du pouvoir en cas de boycott du scrutin. Parmi ces formations politiques, il y a le Rassemblement national pour le changement qui, par la voix de son porte-parole, George Nikiza, s'est dit « inquiet », parce que le gouvernement ne leur a pas

communiqué officiellement le projet de Constitution révisée pour qu'ils puissent l'étudier et savoir avec certitude « quel est le texte qui sera soumis à l'approbation ou à la désapprobation ».

Une fois la réforme admise, elle va, selon l'opposition, permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034. En avril 2015, l'actuel président avait annoncé sa candidature à un troisième mandat. Une décision controversée qui avait plongé son pays dans une crise politique ayant fait au moins mille deux cents morts et plus de quatre cent mille réfugiés, et pour laquelle la Cour pénale internationale a ouvert une enquête.

Malgré le climat qui prévalait dans le pays, le gouvernement

burundais avait adopté un projet de révision de la Constitution en octobre 2017, soumis à référendum, qui permettrait au président Nkurunziza, 54 ans et au pouvoir depuis 2005, de briguer, à partir de 2020, deux mandats de sept ans. Ce texte a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine qui n'a pas envoyé d'observateurs.

Selon des sources concordantes, les autorités burundaises ont prévu un fort déploiement sécuritaire, par crainte que des groupes rebelles n'essaient de perturber la consultation. Le pouvoir redoute des violences puisque ses hommes armés non identifiés et aux motivations inconnues ont tué vingt-six personnes le 12 mai, dans le nord-ouest du pays.

Nestor N'Gampoula

## La Céni appelle à une participation « massive » au référendum

Dans une déclaration lue sur la radiotélévision nationale, le président de la Centrale électorale, Pierre Claver Ndayicariye, a demandé à ses compatriotes à répondre massivement au scrutin de ce jeudi.

« La Céni demande à tous les Burundais, électeurs ou non, de faire du 17 mai 2018 le rendez-vous de la dignité nationale et de la convergence des efforts pour la consolidation de la paix et de l'indépendance du Burundi », a déclaré Pierre Claver Ndayicariye, qui a souhaité à tout le peuple burundais une élection pacifique, démocratique, libre et transparente.

En effet, a-t-il dit, le vote référendaire de ce jeudi est un engagement du peuple de ce pays à voter pour ou contre une loi fondamentale qui entrera dans les annales du Burundi.

Il a invité les membres des bureaux de vote à être ponctuels à leurs postes d'attache et à servir, dans la courtoisie et la politesse, les électeurs qui iront voter pour ou contre la nouvelle Constitution. Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 6h00 (4h00 GMT) et l'heure de fermeture a été fixée par la Céni à 16h00 (14h00 GMT). La journée du 17 mai a été déclarée chômée et payée par le ministère en charge de la Fonction publique et du travail.

## NIGER

## Réouverture des campus universitaires

La décision a été prise par le gouvernement, le 15 mai, après près de deux mois de fermeture, apprend-on de source officielle.

La réouverture intervient après que le Comité directeur de l'Union des scolaires nigériens (USN) eut décidé, le 6 mai, lors de son Conseil syndical tenu à Maradi, de lever son mot d'ordre de grève illimitée déclenchée le 18 avril dernier. Dès l'annonce par le gouvernement de la reprise des oeuvres universitaires, le campus, les cités annexes et le restaurant ont rouvert à l'université Abdou-Moumouni de Niamey, a constaté sur place un correspondant de l'agence Xinhua.

Toutefois, l'USN dit maintenir ses préalables à la reprise de toute négociation avec la partie gouvernementale, notamment la réhabilitation des étudiants et élèves exclus et la reprise des examens dans l'ensemble des facultés.

La fermeture de la cité universitaire de Niamey a été décidée le 18 avril dernier suite à de violentes échauffourées entre les forces de sécurité et des étudiants qui manifestaient pour une amélioration de leurs conditions de vie.

Xinhua

## CRISE MALGACHE

## L'UA optimiste sur un accord politique

L'organisation panafricaine est convaincue que les différentes parties dans la crise qui secoue le pays depuis trois semaines trouveront une issue heureuse à celle-ci, avec l'aide de la communauté internationale.

« Dans le prolongement de tous ces efforts, Ramtane Lamamra, ambassadeur haut représentant de l'Union africaine, et les autres émissaires de la communauté internationale ont pu obtenir des principales parties malgaches l'ouverture de consultations politiques de haut niveau en vue du rapprochement des points de vue », note l'Union africaine (UA), dans un communiqué. Eu égard à cela, l'organisation continentale estime que les protagonistes devraient aboutir à un « projet d'accord politique devant permettre une évolution sereine et ordonnée vers la tenue de l'élection présidentielle à la date prévue par la Constitution ».

Malgré l'optimisme affiché de l'UA, les députés de l'opposition, qui se

sentent négligés dans la médiation au profit des chefs de parti, ont mis en garde les médiateurs. « Tant que vous mettez sur la touche les soixante-treize députés, rien ne sera résolu ici, au contraire, on va renforcer notre manifestation », a lancé la députée Hanitri-niaina Razafimanantsoa, durant la manifestation place du 13-mai.

La promulgation, le 11 mai, par le président de la République, Hery Rajaonarimampianina, de trois lois électorales controversées, est à l'origine de la crise actuelle à Madagascar. Les manifestants de la place du 13-mai se sentent notamment offensés par ces lois. « La promulgation des trois lois électorales était une insulte à l'endroit des manifestants du 13-mai », a relevé Hanitri-niaina Razafimanantsoa.

## INDUSTRIALISATION

## La BAD plaide pour des projets pertinents de la société civile

L'institution financière panafricaine a ouvert sa deuxième édition du forum de la société civile sur le thème « Engager la société civile dans l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique ».

Le chef économiste de la Banque africaine de développement (BAD) et vice-président de la gouvernance économiste et de gestion, Célestin Monga, a rappelé l'importance des organisations de la société civile (OSC) pour le développement de l'Afrique. Il a souligné quatre déficits qui freinent le développement du continent, voire de l'industrialisation, à savoir « l'estime de soi; le déficit de curiosité intellectuelle

(apprentissage connaissance); le déficit de leadership, enfin le déficit de la culture de résolution de conflits ».

En vue de placer la société civile comme l'un des maillons essentiels de la BAD, Célestin Monga l'a invitée à revoir son management avec les OSC; d'aller au-delà des projets de la banque. Il a, par ailleurs, appelé les OSC à réfléchir sur les projets pertinents pour l'appui aux petites

et moyennes entreprises (PME) et aux petites et moyennes industries, notamment en matière de passation de marchés publics.

Il a suggéré une connexion des PME aux zones économiques spécifiques. « De nombreux investisseurs qui pensent que l'Afrique est pauvre et qui prétendent que le retour sur investissement (RSI) n'est pas profitable, préfèrent investir dans d'autres régions », a-t-il relevé, avant de proposer la réduction des risques des RSI, de sorte à donner confiance aux investisseurs.

Célestin Monga a également parlé de la nécessité de la transparence pour l'industrialisation, afin que les OSC et les bénéficiaires de projets puissent avoir toutes les informations utiles.

Noël Ndong

« L'estime de soi; le déficit de curiosité intellectuelle (apprentissage connaissance); le déficit de leadership, enfin le déficit de la culture de résolution de conflits »

ECONOMIE VERTE

# Vingt-quatre millions d'emplois à l'échelle mondiale d'ici à 2030

L'information émane de l'Organisation internationale du travail (OIT), dans son rapport publié le 15 mai.

Selon «Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois», l'action visant à limiter le réchauffement climatique à deux degrés Celsius va se traduire par suffisamment de créations d'emplois pour compenser largement les six millions de suppressions d'emplois faites ailleurs. « Vingt-quatre millions d'emplois vont être créés dans l'économie verte si l'on met en place des politiques permettant de promouvoir une économie plus respectueuse de l'environnement », a indiqué l'OIT.

De nouveaux emplois seront créés grâce à l'adoption de pratiques durables dans le secteur de l'énergie, y compris la modification du mix énergétique, la promotion de l'usage des véhicules électriques et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les services écosystémiques, y compris la purification de l'air et de l'eau, le renouvellement et la fertilisation des sols, le contrôle des parasites ainsi que la pollinisation et la protection contre les conditions climatiques extrêmes contribuent, entre autres, à la préservation de l'agriculture, la pêche, la foresterie et du tourisme qui emploient 1,2 milliard de travailleurs.

Mais la hausse prévue des températures va faire du stress thermique, en particulier dans l'agriculture, un phénomène courant. Le rapport calcule qu'il va provoquer une perte mondiale de 2% des heures travaillées d'ici à 2030 pour cause de maladie.

**L'économie verte pour surmonter la pauvreté**

« Les conclusions du rapport soulignent que les emplois dépendent pour beaucoup de la qualité de l'environnement et des services qu'il fournit. L'économie verte peut permettre à des millions de personnes sup-

plémentaires de surmonter la pauvreté et offrir de meilleures conditions de vie à cette génération et aux suivantes », a affirmé la directrice générale adjointe de l'OIT, Deborah Greenfield.

Au niveau régional, il y aura des



créations nettes d'emplois dans les Amériques, en Asie et Pacifique ainsi qu'en Europe, s'élevant respectivement à trois, quatorze et deux millions d'emplois, grâce aux mesures prises en matière de production et de consommation d'énergie. En revanche, il pourrait

compétences exigées par la mutation écologique de l'économie et pour leur fournir la protection sociale qui facilitera leur transition vers de nouveaux emplois, contribuera à la prévention de la pauvreté et réduira la vulnérabilité des ménages ainsi que des communautés.

« Les changements de politiques dans ces régions pourraient contrebalancer les pertes d'emplois anticipées ou leurs effets négatifs. Les pays à faible revenu intermédiaire ont encore besoin d'aide pour développer la collecte des données et pour adopter et financer des stratégies en faveur d'une juste transition vers une économie durable sur le plan environnemental et une société qui inclut chacun et chacune, dans toutes les couches de la société », a souligné Catherine

Saget, auteure principale du rapport. Si les mesures prises pour lutter contre le changement climatique peuvent parfois aboutir à des suppressions d'emplois à court terme, leur impact négatif peut être réduit grâce à des politiques appropriées.

Le rapport prône des synergies entre les politiques environnementales et les politiques de protection sociale qui soutiendraient à la fois les revenus des travailleurs et la transition vers une économie verte. « Les pays doivent prendre des mesures d'urgence afin d'anticiper les besoins de compétences liés à la transition vers des économies vertes et de proposer de nouveaux programmes de formation. Le passage à des systèmes agricoles plus durables créerait des emplois dans des fermes bio de taille moyenne ou grande, et permettrait aux petits exploitants de diversifier leurs sources de revenus, surtout si les fermiers disposent des compétences adéquates », indique le document.

Le rapport montre aussi que les législations, les réglementations et les politiques environnementales qui intègrent les questions liées au travail offrent un moyen de faire avancer l'Agenda de l'OIT pour le travail décent et ses objectifs environnementaux.

**Yvette Reine Nzaba**

**« Vingt-quatre millions d'emplois vont être créés dans l'économie verte si l'on met en place des politiques permettant de promouvoir une économie plus respectueuse de l'environnement »**

y avoir des pertes nettes d'emplois au Moyen-Orient (-0,48 %) et en Afrique (-0,04 %) si les tendances actuelles se prolongent.

Le rapport demande aux pays de prendre des mesures d'urgence pour former les travailleurs aux

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE

# L'ENVIRONNEMENT

**Avec le soutien de :**

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

COORDONNATEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION MOULAÏRE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'AUTOMATISATION DE POINTE-NOIRE

**Partenaire Officiel**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr  
www.adiac-congo.com

Présentent

## 1ère Edition du "Carnaval des Petits Écolos" au CONGO

### "LA PLANÈTE QUE NOUS VOULONS"

# GRAND DÉFOUË

# CARNIVAL

des Petits Écolos



## SITUATION HUMANITAIRE EN RCA

## Les gouvernants invités à soutenir le plan d'aide pour protéger les enfants

L'appel a été lancé, le 14 mai, par la directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Marie-Pierre Poirier, soucieuse du fait que les enfants sont exposés aux actes de violence dans le pays.

Marie-Pierre Poirier a indiqué que c'est depuis le début de cette année qu'environ cinquante-cinq mille personnes, dont vingt-huit mille six cents enfants ont été contraints de fuir leurs communautés, en raison d'une recrudescence accrue et significative de violences dans le pays. « Les enfants sont en proie aux actes inhumains et paient le prix de ces nouvelles vagues de violence. Il est temps de réfléchir sur cette situation pour mettre un terme à ces violences contre les enfants. Il faut que tous les acteurs contribuent et mènent une action concertée », a déclaré Marie-Pierre Poirier,

Appelant les gouvernants à prendre en compte son appel sur l'épineux problème, la directrice régionale de l'Unicef a souligné que la protection des enfants devrait être vue en pre-

mier. Car cette situation humanitaire en République centrafricaine (RCA) est précaire et s'aggrave davantage. En effet, les Nations unies estiment à 687 400 personnes déplacées au sein du pays, dont 357 400 enfants.

#### Environ un tiers d'enfants déscolarisés

Selon le communiqué, en dehors des multiples risques que font face les enfants quant à

tiers des enfants sont actuellement déscolarisés et la moitié n'est pas complètement vaccinée, plus précisément ceux de moins de 5 ans, alors que 41% souffrent de malnutrition chronique.

« Pour contrer la situation, l'Unicef fournit aux enfants une aide vitale. Cette assistance se traduit par la dispense de soins de santé de base à l'endroit des victimes de violence et d'abus sexuels

« Nous avons besoin de ce soutien pour accroître ces interventions avec nos partenaires »,

cette série de violence accrue, leur situation dans le pays reste critique, notamment en ce qui concerne l'éducation et la santé. D'autant plus qu'environ un

et par l'octroi des espaces temporaires d'apprentissage dans les camps de personnes déplacées », a signifié la directrice régionale de l'Unicef.

Dressant l'état des lieux de leur politique de soutien, la responsable de l'Unicef a précisé qu'en 2017, notamment dans le cadre de la riposte à l'épidémie de poliomyélite dans le bassin du lac Tchad, plus de huit cent mille enfants, en l'occurrence ceux de moins de cinq ans, ont été vaccinés contre cette maladie, ce qui représentait une couverture médicale de 98%. Dans la même période, vingt-six mille enfants souffrant de malnutrition aiguë et sévère ont été traités. Ce qui représente un taux de guérison de 90%.

#### Une aide humanitaire d'urgence

Selon l'Unicef, les enfants en RCA souffrent de malnutrition et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence mais les ressources sont limitées. Pour ce faire, l'institution est à la recherche de quarante-huit millions de dollars supplémentaires pour continuer à fournir une aide vitale aux enfants et aux familles déplacées. Au mois

d'avril dernier, à peine 15% de cette aide pour l'année 2018 était financée. « Nous avons besoin de ce soutien pour accroître ces interventions avec nos partenaires », a martelé Marie-Pierre Poirier, avant de spécifier que son organisation et ses partenaires ont obtenu des résultats encourageants en RCA grâce à cette aide. Ils se sont concentrés sur quelques priorités clés, à savoir intensifier la vaccination, mettre fin à la malnutrition, assurer l'éducation et la protection. « C'est grâce à des investissements importants dans des interventions ciblées que nous pouvons faire une réelle différence pour les enfants, tant dans les sites de personnes déplacées internes que dans les communautés d'accueil. En Centrafrique, environ deux millions de personnes dont un million d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence », a-t-elle conclu.

Rock Ngassakys

# " Enfin au CONGO ! "



## Condor

Prenez votre envol !

## " SOYEZ LES BIENVENUS ! "











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo  
en face de la station Puma
☎ 05 035 06 06
🌐 [www.condor.dz](http://www.condor.dz)

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

# salons de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2018»

**le 17 mai** **ENTREE LIBRE**  
à Brazzaville de 10.00 à 17.00h

**Adresse:**  
Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino,ex-Score)  
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021  
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95  
Email: racuscongo@gmail.com

**le 18 mai** **ENTREE LIBRE**  
à Pointe-Noire de 10.00 à 17.00h

**Adresse:**  
Consulat Honoraire de Russie,  
Avenue Moe Telli, Centre - ville,  
Arr. 1 Lumumba, B.P. 5363 Pointe-Noire,  
Tél: +242050329199  
WhatsApp: +375296116171  
Email: russkiymir.congo@gmail.com

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!**

**WWW.EDURUSSIA.RU**

Avec la participation de la délégation du groupe des universités d'Etat russes. Consultations et inscriptions sur place!

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO BRAZZAVILLE

### PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 14 AU 20 MAI 2018

#### MARDI 15 MAI

18h30 : Cinéma (50 ans de mai 68) Mourir à 30 ans

#### MERCREDI 16 MAI

15h00 : Club de lecture « La plaisanterie » de Milan Kundera  
19h00 : Mercredi à la cafet' avec Nancy Matounga

#### JEUDI 17 MAI

10h00 : Forum des projets de l'Union européenne

#### SAMEDI 19 MAI

10h00 : Samedi des petits lecteurs Lecture et images expliquées, mais aussi le corps humain, raconte-moi le monde, conte, le grand quiz, la chenille.  
14h00 : L'heure du conte avec Jules Ferry et Müleck  
16h00 : Club de scrabble  
19h00 : Concert de musique classique « Hommage aux grands compositeurs européens » à la Basilique Saint-Anne avec le Chœur Credo et l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste.

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)

#### LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE RECHERCHENT DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE (CLP)

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville recherche des personnes qui s'engagent à collaborer dans le cadre du traitement de l'actualité dans leur zone géographique de résidence à l'intérieur du Congo, en dehors de Pointe-Noire et du Kouilou où il dispose d'une agence

Les sujets d'ordre social, économique, culturel, sportif et politique sont susceptibles d'être exploités.

Des hommes et des femmes, intéressés par cette offre, peuvent contacter la Rédaction des Dépêches de Brazzaville en appelant aux numéros **06 683 62 00/05 707 14 91** ou nous adresser un courriel motivé à l'adresse suivante : **kangaleslie2006@yahoo.fr.**

Nous organiserons des entretiens avec les CLP retenus en fonction de nos attentes.

La période couverte par cette offre, susceptible d'être écourtée, va du 4 au 30 mai 2018. Avec notre bienveillante amitié

La direction de la publication

**Dicta BRAZZA 2018**

# Deux écoles déclarées gagnantes

**La septième édition du jeu concours du rallye d'orthographe qui opposait quinze établissements scolaires privés et publics de Brazzaville, dont la première phase avait eu lieu en janvier dernier, s'est clôturée, le 14 mai, à l'Institut français du Congo par la remise des prix et diplômes de mérite aux lauréats.**

Différents lots et diplômes de mérite ont été remis aux lauréats encore appelés « ambassadeurs ». Parmi eux, quatre ont été déclarés meilleurs élèves de l'édition 2018. Il s'agit de Thérèse Singa Mazama et Arméla Kodja, du lycée Notre-Dame-de-Rosaire, Ouattara Djé Aminata, du lycée de la Révolution et Prodiges Ngaka du groupe scolaire évangélique de Makélékélé. Les textes de dictée retenus cette année sont du lycée Saint-Exupéry troisième et du

CEG Trois-glorieuses B. Les établissements scolaires ayant concouru sont les lycées Saint-Exupéry, Chaminade, Savorgnan-de-Brazza A et B, Sébastien- Mafouta, Lumumba, Notre-Dame-de-Rosaire, Révolution, Nanga Lingolo, Ecole militaire préparatoire général Leclerc, CEG Anne- Marie-Javouhey, Groupe scolaire évangélique de Makélékélé, CEG Trois-glorieuses A et B. La deuxième phase de ce jeu concours a débuté par la demi-fi-

nale qui a opposé les ambassadeurs de quatre établissements scolaires gagnants à la dictée collective lors de la première phase. Il s'agit des lycées Saint-Exupéry, Chaminade, Ecole militaire préparatoire général Leclerc et Révolution. Ces élèves ont été soumis à l'étape d'épellation de mots. Les lycées de la Révolution et Saint-Exupéry ont été éliminés, laissant la place à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et au lycée Chaminade en finale.

Ces deux finalistes sont passés à l'étape d'épellation et à la culture générale. Le jury a eu du mal à les départager à plusieurs reprises, la seule réponse qui devrait les séparer, c'est celle donnée par le lycée Chaminade, malheureusement celle-ci n'a pas convaincu les membres du jury, d'où ils ont décidé de les déclarer ex-aequo.

Khady Fall Diagne, enseignante expatriée de lettres au lycée Saint-Exupéry de Brazzaville, l'une des organisatrices de dicta Brazza, s'est dit satisfaite. « Pour arriver à ces résultats, il a fallu que les membres du jury trouvent de nouveaux mots dans le dictionnaire pour les départager. On avait prévu dix mots à épeler; puis cinq pour les séparer. Cependant, on n'arrivait pas à les départager; le jury est souverain, il a tranché », a-t-elle indiqué.

Et d'ajouter : « Cette année, nous avons innové en rajoutant les activités qui permettent de stimuler l'intérêt des élèves de les ouvrir et d'impulser leur curiosité. La première innovation, c'est la création d'une compétition d'ambassadeurs ainsi que l'épreuve collective qui nous a permis de classer les lauréats et leurs établissements respectifs. La grande innovation, c'est la finale du concours d'épellation, de culture générale et citoyenneté ».

Elle a, par ailleurs, souhaité que ce jeu soit pérenne avant d'interpel-

ler les établissements qui hésitent encore. « Le dispositif de Dicta Brazza existe depuis 2011, malgré tout, nous avons encore des établissements scolaires de Brazzaville qui ne sont toujours pas participants, pourtant tous les ans, j'essaie de sensibiliser les établissements, je fais du porte-à-porte. Je souhaiterais vraiment que ce dispositif réunisse tous les établissements de Brazzaville, sans distinction. Je veux que ce jeu se fasse de façon pérenne, même à mon absence », a insisté Khady Fall Diagne.

Daniel Mpassi, chef de département de français du groupe scolaire évangélique de Makélékélé, a indiqué: « C'est pour la première fois que nous participons et avons obtenu un prix et un diplôme de mérite. Le jury a fait son travail, sauf que cela aurait pu être encore mieux si les organisateurs avaient consulté la base, ils auraient peut-être posé aux élèves des questions qui tirent sur les œuvres au programme ».

Pour sa part, Jean Didier Malonga, enseignant de français au lycée Chaminade, s'est dit content et a émis son vœu: « Nous sommes satisfaits d'être premier ex aequo. Cependant, je souhaiterais que le jury soit composé par des non enseignants ou des enseignants à la retraite, par ce que ceux-là n'auront pas de parti pris », a-t-il suggéré.

**Rosalie Bindika**



Photo de famille des gagnants avec le proviseur du lycée Saint-Exupéry (Adiac)

## COMMUNIQUÉ

Le président de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, le général de brigade aérienne Ambroise Mopenza, a la profonde douleur de faire part de la disparition de l'AET Bernard Ngoyi ; matricule 363, de la promotion des grands anciens. L'inhumation, prévue ce jeudi 17 mai 2018 au cimetière « Ma campagne », sera précédée par un hommage à la stèle des AET à 9 heures.

En union de prière avec tous ceux qui l'ont connu et aimé.



## REMERCIEMENTS

Le président Anguios Nganguia Engambé, Les habitants de l'avenue Jean Dominique Okemba &

COGENO GROUPE BUSINESS PLAN : COGENO - SOFINO - EDEN, FRERES ET SCEURS OBORO ASSOCIATION

Résidences et Appartements de Famille NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Ainsi que les travailleurs de l'avenue Jean Dominique Okemba, accompagnés par la presse congolaise et internationale.

Expriment leurs chaleureux remerciements aux parents, collègues, amis et connaissances, de près ou de loin, pour la sympathie, l'affection dont vous avez fait preuve à la suite du décès, à l'âge de 116 ans, de Mme MONDZE Joséphine.

Encore une fois, nous sommes très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette dure épreuve.

Merci de tout cœur  
Anguios Nganguia Engambé  
et Famille





**Le Musée Galerie du Bassin du Congo**  
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)**  
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition  
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

**Spéciale hommage à Tatiana TSOLO**




Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

## DÉVELOPPEMENT

# Jean-Baptiste Descroix-Vernier conseille plus d'engagement en matière d'accès à l'eau

**Devant les députés de la Mission sur la ressource en eau de la Commission développement durable de l'Assemblée nationale de France, l'entrepreneur a développé cinq propositions pour une plus grande efficacité de l'aide au développement en matière d'accès à l'eau.**

Présentant le 15 mai, son rapport sur l'accès à l'eau, Jean-Baptiste Descroix-Vernier a noté que les initiatives privées ne suffisaient pas pour combattre le dénuement de la population entière. Pour cet entrepreneur, seuls les États, à travers les fonds d'aide au développement, avaient les ressources nécessaires pour offrir à chacun le droit fondamental, reconnu comme tel par l'ONU depuis 2010, de l'accès à l'eau potable. Appelé par les députés pour partager son expérience de terrain et sa vision d'entrepreneur et d'humaniste, Jean-Baptiste Descroix-Vernier s'était dit convaincu que les fonds alloués par les États occidentaux étaient suffisants, mais mal employés.

## Cinq propositions concrètes pour améliorer le système

Jean-Baptiste Descroix-Vernier résume en cinq propositions concrètes ses idées pour améliorer le système d'accès à l'eau. À en croire le communiqué publié par ses services, l'entrepreneur a conseillé la révision du principe d'affectation des fonds en vue de privilégier le financement direct des projets par les ONG. « Les fonds versés aux États ou affectés à de grands projets économiques globaux sont trop souvent détournés de leur objet humanitaire initial », a-t-il fait observer.

Selon lui, avec un financement direct, l'efficacité des projets menés est supérieure, l'essentiel de l'argent se retrouve sur le terrain, alors que des moyens de contrôle sont bien supérieurs. Pour y parvenir, il a proposé notamment d'imposer que le seul intérêt défendu soit celui de la population. Il est urgent, a-t-il dit, de cesser l'amalgame entre humanitaire et développement du chiffre d'affaires des grands groupes. Contrôler les flux financiers et leurs affectations sur le terrain, en les attribuant directement aux ONG ; sanctionner lourdement les dérives, la corruption et ne pas hésiter à le faire a posteriori lorsque la situation créée s'avère à l'inverse du but recherché sont aussi de moyens d'arriver à ces résultats. La deuxième proposition qu'il a faite devant les députés était l'imposition d'un contrôle des ouvrages et un suivi local. Dans le domaine de l'eau, a-t-il fait remarquer, on estime qu'un tiers des ouvrages n'est plus opérationnel au bout de deux ans. Les ouvrages mal conçus, inadaptés et mal construits vont générer des charges importantes de remise en état ou pire, être abandonnés.

La troisième proposition est le renforcement des moyens de financement internationaux des agences de l'eau. « Les agences de l'eau sont les mieux placées pour évaluer a priori et contrôler a posteriori les projets humanitaires liés à l'eau, mais elles ne vérifient que la conformité du projet, pas son financement. Par ailleurs, alors qu'elles ont légalement la possibilité d'abonder au financement de projets humanitaires pour des sommes allant jusqu'à 50%

de la valeur du projet, il peut leur rester d'importantes sommes non dépensées à la clôture de l'exercice, souvent par manque d'effectifs dédiés », a révélé l'entrepreneur. Mieux structurer les collectes de financements publics et centraliser les savoirs et savoir-faire à destination des ONG et des associations sont les deux dernières propositions faites aux députés.

Développant sa cinquième proposition, Jean-Baptiste Descroix-Vernier a noté que les centaines d'associations et leurs milliers de bénévoles intervenant sur le terrain étaient systématiquement confrontés aux mêmes problématiques dans les différents stades de leurs projets : comment choisir les zones d'intervention ? Quels matériaux utiliser en terrain aride pour les ouvrages ? Quels matériaux en terrain humide ? Quels sont les coûts, les normes en vigueur, les réglementations locales ? etc., étaient autant de questions que ces derniers se poseraient.

Mais, pour cet entrepreneur, une centralisation des informations permettrait de considérablement augmenter l'efficacité des actions menées par les centaines d'associations et leurs milliers de bénévoles. Cela permettrait aussi de créer une référence, une autorité, notamment en matière de coûts. C'est ici qu'il a proposé de créer une véritable bible de l'humanitaire compilant les meilleures pratiques, référençant les matériaux et techniques ainsi que leur coût associé pour les différents four-

nisseurs. « Les financements sont là, les acteurs de terrain ont un engagement sans faille au quotidien, les ressources en eau sont accessibles avec les technologies existantes. Ces quelques propositions pourraient aider à sauver plus de vies : des enfants, des peuples entiers », s'est-il convaincu.

Jean-Baptiste Descroix-Vernier a, en effet, fait observer que l'Organisation mondiale de la santé indique que d'ici à 2025, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des régions subissant des problèmes graves d'eau, ce qui représente un risque de migrations mondiales et de bouleversements géopolitiques que jamais la planète n'aura connu. « Nous ne sommes pas capables d'accueillir des milliards de personnes qui changeraient d'hémisphère pour des questions de survie, par manque d'eau. En revanche, nous sommes capables de faire en sorte que ces personnes participent au développement mondial, sans le subir. Ça commence par l'eau », a-t-il conclu.

Jean-Baptiste Descroix-Vernier, rappelle-t-on, est un entrepreneur engagé depuis seize ans dans des missions humanitaires à travers sa Fondation. Il a permis, avec ses partenaires comme l'ONG Hydraulique sans frontières, d'apporter l'eau potable de façon durable et autonome à des centaines de milliers de personnes dans de nombreux villages d'Afrique sub-saharienne.

**Lucien Dianzenza**

## ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA

## Arrivée de 4 000 doses de vaccins à Kinshasa

**Le lot des médicaments a été réceptionné, ce 16 mai, au siège du programme élargi de vaccination (PEV), par le ministre de la Santé publique, en présence des cadres et agents de ce programme.**

En provenance de Genève en Suisse, les quatre mille doses de vaccins contre Ébola, fabriquées par le laboratoire Merck, seront entreposées au PEV avant d'être expédiées à Bikoro, l'épicentre de l'actuelle épidémie.

Avec l'arrivée de ces vaccins à Kinshasa, il est sûr que l'organisation de la campagne de vaccination contre Ébola à Bikoro et ses environs n'est que question de jours. Cette opération ne concernera pas toute la population de la zone de santé de Bikoro. Il s'agira plutôt, apprend-on du ministère de la Santé publique, d'une campagne ciblée.

Le vaccin sera administré uniquement aux prestataires des soins qui sont directement exposés aux cas d'Ébola et à toutes les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés de la maladie. Afin de contenir la propagation du virus Ébola



Des vaccins contre Ébola

le plus rapidement possible, le gouvernement utilisera l'approche de la vaccination en cercle (ring vaccination) qui vise à vacciner toutes les personnes ayant été en contact avec un cas confirmé d'Ébola ainsi que tous leurs contacts. Jusqu'à présent, trois cent quatre-vingt-deux contacts ont été identifiés. Les équipes d'épidémiologistes du ministère de la Santé sur le terrain continuent leurs investigations pour identifier et localiser tous les contacts supplémentaires. Cette liste de contacts est essentielle car elle permettra de planifier la campagne et de cibler les personnes à vacciner en priorité. La situation épidémiologique de la maladie à virus Ébola, en date du 13 mai, révèle au total quarante-deux cas de fièvre hémorragique, dont deux confirmés, vingt et un probables et dix-neuf suspects. Deux nouveaux cas, dont aucun décès, ont été notifiés dans la zone de santé d'Iboko. Les échantillons de ces deux cas suspects de la zone de santé de Wangata, dans la ville de Mbandaka, sont en cours d'analyse.

**Blandine Lusimana**

## ÉVÈNEMENT

## Christie's invite la galerie Didier-Claes à une exposition à Hong-Kong

Le marchand d'art belgo-congolais, Didier Claes, prendra part à l'exposition « Carte Blanche » organisée par la célèbre maison de vente d'art à Hong-Kong, du 25 au 29 mai, en compagnie de deux autres galeristes européens, à savoir Xavier Eeckhout, spécialiste en sculpture animalière, et Robert Bowman, centré sur la sculpture des XIXe et XXe siècles.

À la faveur de l'évènement inédit, la galerie Didier-Claes présentera une sélection de pièces importantes et de grande qualité : un masque Chokwe de la République démocratique du Congo, un masque Ibibio du Nigeria, mais aussi une pièce maîtresse rare: un masque Kota du Gabon. Les masques Kota des sociétés initiatiques sont rares et constituent un aspect encore inconnu de l'art Kota. Ces masques ont été découverts seulement au XXe siècle au Nord Kota, à l'est du Gabon.

Le masque Kota qui sera présenté provient du village de Kota-Kota, entre Makokou et Mekambo. Appelé « Emboli » ou « Empoli », le masque est un casque d'une hauteur impressionnante qui a été sculpté dans un bois léger. Les masques Embolis, explique la galerie Didier-Claes, évoqueraient un puissant esprit de la forêt, mi-homme, mi-gorille. La crête rappelle directement celle du gorille mâle. Ces masques apparaissent lors des fêtes communautaires et surtout lors des rites d'initiation des jeunes satsi.

Le masque Ibibio du Nigeria, pour sa part, (période présumée : fin du XIXe, début du XXe siècle) est doté d'un visage extraordinaire, avec un aspect assez émâcié. Il est originaire du sud-ouest du Nigeria. Sa



Didier Claes

conception renvoie à l'image de la mort ou fait référence à des maladies liées à la région comme la lèpre ou les ulcères tropicaux et que les Ibibio ont l'habitude de représenter à travers des masques pathologiques. Ces masques sont portés lors des cérémonies annuelles et symbolisent le lien entre le monde des vivants et celui de leurs ancêtres, responsables du bien-être de la tribu.

Le masque Chokwe de la RDC est un masque féminin, sculpté dans le bois et qui montre toutes les caractéristiques du masque Pwo: yeux mi-clos en amande, sourcils arqués se rencontrant presque au-dessus des orbites concaves, oreilles semi-circulaires détaillées et motifs de scarification. Le masque Pwo, bien que féminin, était porté par les hommes. Il honore les ancêtres fondateurs dont les Chokwe retracent la descendance et sont souvent

portés lors des cérémonies pour apporter fertilité et prospérité à une communauté. Le masque peut représenter le lien fort entre le propriétaire et l'un de ses ancêtres.

**Découvrir le marché asiatique**

L'exposition « Carte Blanche » et son invitation par la maison Christie's constituent une première à la fois pour Didier Claes et pour la maison de vente. « C'est une nouveauté pour moi d'avoir accepté de participer à cet évènement. C'est quelque chose de positif. Pour la maison Christie's aussi, c'est la première fois qu'elle collabore avec un marchand d'art africain pour un tel évènement. C'est donc une première pour les deux parties. Pour moi, il y a aussi l'expérience formidable de découvrir le marché asiatique. Ce sera l'occasion de me rendre compte de ce qui se passe sur place. C'est un marché que je ne connais pas du tout et je ne sais même

pas s'il existe. À part quelques cas isolés, on n'a pas connaissance d'amateurs d'art asiatiques qui s'intéressent à l'art africain. C'est donc un évènement important qui pourrait être révélateur d'une manière positive ou négative. L'avenir nous le dira. L'aventure est belle et mérite d'être vécue », a indiqué Didier Claes au Courrier de Kinshasa.

Ce dernier a également précisé avoir opté pour un choix personnel des pièces qui seront présentées lors de cet évènement inédit. « Le choix des pièces est opéré par le marchand. Quand on organise un évènement en France, par exemple, le goût des amateurs français est connu et on privilégie des pièces susceptibles de les intéresser. Mais, dans le cas présent, je n'ai pas connaissance de la réalité du marché sur le terrain. J'y vais donc à l'aveugle et j'ai opéré un choix personnel avec de belles pièces de grande qualité, même si je n'ai aucune connaissance du marché chinois et asiatique. Mais j'estime qu'il existe plusieurs raisons pour que les Chinois et les Asiatiques s'intéressent à l'art africain au regard de leur intérêt actuel pour l'Afrique. Je ne vais pas en terrain conquis mais plutôt dans un esprit de découverte personnelle et aussi de découvrir un pays que je ne connais pas du tout. Le fait de partir comme marchand d'art, même si je suis reconnu sur la scène internationale, de pouvoir arriver en Chine avec l'appui d'une maison de vente de grand renom et qui est bien établie aidera aussi. C'est vraiment un partenariat gagnant-gagnant », a conclu le marchand d'art belgo-congolais.

Patrick Ndongidi

## SITUATION DES ENFANTS DANS LE GRAND KASAÏ

## L'Unicef lance son rapport

« Kasai : les enfants, premières victimes de la crise », c'est l'intitulé du document publié par l'agence onusienne, le 12 mai à Kinshasa, par le biais de sa directrice générale adjointe, Fatoumata Ndiaye, qui vient de séjourner au Nord-Kivu et au Kasai central.

Le lancement du rapport s'est fait en présence du ministre d'État au Budget, Pierre Kungudia, en qualité de notable du Kasai ; le ministre de la Coopération au développement, John Kwet ; et le ministre des Postes, téléphone, nouvelles technologies de l'information et de la communication, Emery Ukundji, qui a représenté le ministre de la Solidarité nationale et action humanitaire.

Ce document est en fait un instrument de plaidoyer en direction des décideurs et autres donateurs pour répondre aux besoins humanitaires des enfants de la région, exposés à la malnutrition après les attaques des miliciens Kamuina Nsapu dans les provinces du Kasai central, du Kasai et du Kasai oriental en 2016 et 2017. « Je voudrais réitérer l'appel aux bailleurs de ne pas oublier les enfants du Kasai et de se montrer généreux afin que la

reconstruction de la vie de centaines de milliers d'enfants affectés par la violence puisse se faire rapidement et de manière durable. Je tiens à remercier les bailleurs qui se sont déjà mobilisés pour les enfants du Kasai », a déclaré Fatoumata Ndiaye, lors du lancement de ce rapport.

Présenté par le représentant adjoint de l'Unicef en RDC, Tajudeen Oyewale, le document de l'Unicef retrace les différentes violations des droits de l'enfant dans cette partie du pays. Il révèle, par exemple, que des milliers d'enfants ont été utilisés par les milices et ont été témoins des violences et meurtres des membres de leurs familles ainsi que de leurs amis. À cause des attaques de ces miliciens, l'agence onusienne

estime qu'un demi-million d'enfants n'ont pas pu terminer l'année scolaire en 2017.

Les conséquences sur leur santé ne sont plus à démontrer à la suite de cette crise, fait savoir le rapport de l'Unicef. De nombreuses familles et leurs enfants ont perdu l'accès aux soins de santé, à l'eau salubre, à l'assainissement et à une bonne alimentation. Conséquence, les enfants sont exposés à la malnutrition et quatre cent mille d'entre eux

risquent d'en mourir.

**Assistance de l'Unicef**

Bien que l'accalmie règne présentement dans la région du Grand Kasai, les stigmates des attaques des miliciens Kamuina Nsapu sont loin d'être effacés. Sur le plan humanitaire, les besoins sont énormes. C'est dans ce cadre que, pour alléger la souffrance des enfants et des femmes dans cette partie du pays, le gouvernement congolais, l'Unicef et leurs partenaires ont pu, l'année dernière, assister plus de soixante-dix mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Des campagnes de vaccination contre la rougeole ont été aussi menées à l'intention de deux millions d'enfants. L'Unicef a également facilité l'accès à l'eau et à l'assainissement à plus de trois cent mille enfants et distribué des articles ménagers essentiels à plus de cent mille personnes touchées par le conflit. Dans le domaine scolaire, vingt mille enfants ont bénéficié de l'accès à l'éducation et plus de mille sept cents autres ont été libérés des milices.

Blandine Lusimana



Les conflits armés affectent plus les enfants

## PÉTROLE

## 20 % de hausse de la production du « Coco » grâce à des investissements majeurs

**Le seul producteur d'or noir établi dans le bassin côtier (Kongo Central), la filiale du groupe français Perenco, envisage d'atteindre les trente mille barils par jour d'ici à décembre.**

Le renouvellement des matériels de production justifie la projection du spécialiste des champs matures en République démocratique du Congo (RDC). Pour la petite explication, il s'agit des champs en fin de vie après plus de quarante ans d'intense exploitation. Le 12 mai, l'hôtel Memling a abrité la cinquième édition du café des hydrocarbures sur le thème du pétrole dans le bassin côtier. Pour le ministre en charge du secteur, Aimé Ngoy Mukena, ce rendez-vous devenu finalement un véritable événement permet d'échanger à bâtons rompus et sans tabous sur des questions d'intérêt majeur touchant le développement des hydrocarbures en RDC.

Le principe est d'arriver à réaliser un café des hydrocarbures

province par province. Pour l'heure, le « pétrole » rime encore avec « Perenco », la seule société qui le produit en on shore depuis 2000 et en off shore depuis 2004. Les activités pétrolières se concentrent actuellement à Muanda, la seule agglomération côtière du pays (37 km de façade maritime). Il n'est pas étonnant que des élus de cette contrée et ses environs aient été conviés à prendre une part très active à ces échanges parfois très vifs.

Sur la demande de l'autorité de tutelle, la société Perenco RDC a présenté le premier bilan du renouvellement, en octobre 2017, de la Convention offshore de 1969. Les résultats montrent des avancées dans plusieurs domaines : transfert des technologies, formation et recherche, augmentation de la production, etc. Lors de ce renouvellement, la société produisait vingt mille barils par jour du « coco », le brut congolais. Actuellement, cette production est passée à vingt-cinq mille barils par jour.

Une situation provisoire car les récents investissements accomplis par Perenco vont booster davantage cette production au cours des prochains mois. Une projection réaliste permet de placer la barre à plus de trente mille barils par jour d'ici à décembre, un niveau pas atteint depuis vingt ans. En outre, le délai d'arrivée du bateau d'approvisionnement du « Coco » devrait passer de trente-deux jours pour six cent mille barils à vingt jours pour la même quantité.

Entre-temps, l'exploration va se poursuivre dans les profondeurs des champs matures pour faire remonter le brut congolais encore pris au piège ou trouver d'autres gisements. Déjà, deux des vingt-et-un puits à prospecter offrent des perspectives plutôt intéressantes de production. La société est prête à investir jusqu'à cent millions de dollars américains en 2018. En matière d'innovation, il y a la mise en place d'une plate-forme rassemblée intégralement à Banana, le « Fololo ». Sa particularité est

d'être une fabrication purement congolaise qui devrait, d'ailleurs, être exportée dans d'autres pays africains où le groupe Perenco est présent. L'impact est sans appel sur les ventes de la société, avec la réduction des délais d'approvisionnement des tankers. Il faut s'attendre à une nouvelle baisse de ces délais d'ici à la fin de l'année.

Enfin, il y a les recettes qui grimperont de cinquante millions de dollars sur la concession on shore et quarante millions sur l'off shore. L'on parle de plus de cent cinquante millions de dollars à percevoir sur l'off shore. L'Etat prélève environ 70 % des revenus générés par Perenco, conformément à la convention en vigueur. Toutefois, les députés et sénateurs ont critiqué la société sur la prise en charge des questions environnementales et sociales. Beaucoup d'élus ont réclamé une évaluation de l'impact de l'exploitation de Perenco sur l'aire de Muanda et bien entendu la santé de la population autochtone.

Parmi les recommandations,

les élus de la contrée ont invité Perenco à mieux investir dans les infrastructures, avec la construction d'une véritable tour administrative de l'opérateur privé à Muanda. Par ailleurs, la société doit continuer à répondre aux attentes de la population autochtone, à travers le soutien aux différents projets sociaux. Sur ce point, Adrien Broche a rassuré les participants du café des hydrocarbures que des moyens vont continuer à être mis à contribution par Perenco, dans le cadre de ses obligations sociales. Sur le plan environnemental, Perenco appuie déjà la lutte contre la déforestation, en soutenant l'Institut congolais pour la conservation de la nature et l'usine de transformation de bouteilles en plastique en pavés. Il a parlé aussi du traitement du gaz comme palliatif au déficit de fourniture du courant électrique. Mais au final, la responsabilité de l'Etat lui-même dans le développement de Muanda et de ses environs ne peut être éludée non plus.

Laurent Essolomwa

## MEETING DU 2 JUIN À LA PLACE SAINTE-THÉRÈSE

## La plate-forme « Ensemble pour le changement » entend défier Kimbuta

À l'instar de l'UDPS qui avait tenu son meeting sans heurts, le 24 avril dernier au même endroit, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'interdiction des manifestations publiques, le regroupement politique qui soutient la candidature de Moïse Katumbi espère aussi obtenir de l'autorité urbaine la même largesse, tout en mettant en garde contre une éventuelle interdiction.

« Ensemble pour le changement » entend s'exprimer, le 2 juin à Kinshasa, notamment à la Place Sainte-Thérèse, dans la commune de Ndjili. C'est depuis plusieurs jours que ce regroupement politique a fait cette annonce, invitant ses cadres et militants à prendre une part massive à ce « grand meeting de vérité ». Joignant l'acte à la parole comme pour exprimer sa détermination à tenir cette échéance, le secrétaire général d'Ensemble a saisi l'Hôtel de ville de Kinshasa, le 12 mai, conformément à la



Delly Sessanga confirme le rendez-vous du 2 juin à la place Ste Thérèse

procédure. Pour l'heure, la réponse de l'autorité urbaine est attendue et dans les milieux de cette plat-forme, l'optimisme reste de mise. Delly Sessanga et ses pairs estiment que rien ne pourra les empêcher d'organiser leur manifestation, à l'instar de l'UDPS qui avait tenu la sienne sans heurts sur le même site, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'interdiction des manifestations publiques dans la ville. « Il n'y a pas de raison pour que notre meeting soit empêché. C'est un droit, nous ne sommes pas en train de mendier. Nous sommes en train d'exiger le respect de la Constitution et de la loi. Nous allons le faire dans le respect de l'ordre public et des règles démocratiques. Il faudrait qu'on laisse tout le monde s'exprimer. Ensemble ne doit pas être le seul regroupement interdit de tenir une manifestation

publique. Nous allons tenir ce meeting », a déclaré Delly Sessanga, cité par actualités.cd. Le 2 juin, les quatre partis politiques phares composant l'Alternance pour la République (AR), un des regroupements politiques affiliés à « Ensemble pour le changement », seront devant les militants katumbistes pour leur expliquer les enjeux politiques de l'heure. À l'occasion d'une matinée politique organisée par l'AR le 13 mai, dans la commune de Ngaliema, Delly Sessanga a mis en garde l'autorité urbaine contre toute tentative d'interdiction de leur meeting. Au niveau de l'inspection provinciale de la police/ville de Kinshasa, silence radio. Tout le monde est, pour ainsi dire, dans l'expectative.

Alain Diasso

## LOI PORTANT PROTECTION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

## Une modification du texte est envisagée

Promulguée depuis 2008 par le chef de l'État, Joseph Kabila, la loi 8/011 du 14 juillet 2008 est en voie d'être révisée au regard des impératifs de la lutte contre le sida en République démocratique du Congo.

Le quitus vient d'être donné par le Sénat qui a adopté récemment, lors de sa session ordinaire, le projet de modification de la loi 8/011 du 14 juillet 2008 portant protection des personnes vivant avec le VIH-sida et des personnes affectées.

Sur les quarante-sept articles que compte ce texte, deux concernant le dépistage du VIH et la confidentialité du résultat posent problème, notamment les articles 37 et 39. L'article 37, en effet, stipule que « Le test de dépistage du VIH sur un enfant ou sur tout autre incapable est pratiqué avec le consentement des parents ou du tuteur, selon le cas, sauf si leur intérêt supérieur l'exige ». Et l'article 39 indique que « Le résultat du test de dépistage du VIH est remis aux structures habilitées du centre de dépistage volontaire pour le compte de la personne testée. Le résultat du test effectué sur un enfant ou sur tout autre incapable est remis, selon le cas, à ses parents ou à son tuteur. »

Ces deux dispositions interdisent aux mineurs de se faire dépister sans le consentement de leurs parents ou tuteurs. Avec cette révision, les enfants pourront alors librement se faire dépister et connaître leur statut sérologique.

On se rappellera que depuis longtemps, les organisations de lutte contre le sida, à savoir le Racoj,



La lutte contre le sida implique tous les acteurs l'Ucup+, l'Onusida et d'autres partenaires, toutes sous la coordination du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida, ont mené plusieurs plaidoyers pour que ces deux articles qui, selon eux, constituent un blocage aux efforts de la lutte contre la maladie soient révisés. Car ces dispositions empêcheraient les enfants à accéder directement aux services de soins alors qu'ils sont aujourd'hui exposés à cette pandémie.

Les prochaines étapes consisteront à l'harmonisation des travaux en commission mixte paritaire constituée du Sénat et de l'Assemblée nationale. Notons que c'est un grand pas qui vient d'être fait dans les différents plaidoyers pour la lutte contre le sida dans le pays.

Blandine Lusimana

## SANTÉ

## Célébration ce 17 mai de la journée de lutte contre l'hypertension

La journée a été choisie par la communauté internationale afin de sensibiliser le public à la gravité de la maladie et de fournir des informations nécessaires sur sa prévention, sa détection et son traitement.

Beaucoup de personnes ignorent la journée mondiale de lutte contre l'hypertension artérielle qui est célébrée chaque 17 mai. Cependant, un infirmier à la retraite vivant à Pointe-Noire, abordé sur la question, a donné des explications sur ce fléau. « En des termes plus clairs, l'hypertension artérielle (HTA) correspond à une hyperpression du sang sur la paroi des artères. Elle se mesure à travers une augmentation des chiffres de la pression artérielle, habituellement en rapport avec des anomalies de fonctionnement du système vasculaire. Il y a essentiellement deux chiffres pour la caractériser : la pression artérielle systolique, chiffre le plus élevé, qui mesure la pression artérielle au moment où le cœur se contracte pour éjecter le sang hors de ses cavités. On parle ainsi de systole cardiaque. La pression artérielle



Le contrôle de l'hypertension artérielle (Photo archive)

diastolique, chiffre le plus bas, qui mesure la pression artérielle au moment où le cœur est en période de remplissage de ses cavités, donc de repos. On parle dans ce cas de diastole cardiaque », a-t-il dit.

Malheureusement, l'infirmier n'a pas parlé de la journée mondiale de la lutte contre cette maladie, concluant tout de même que l'hypertension artérielle est la plus fréquente des affections cardiovasculaires. Son incidence augmente avec l'âge et touche près de 90% des personnes âgées de 85 ans. Et il s'agit là d'un véritable problème de santé publique, a-t-il prévenu.

Un autre Ponténégrin a indiqué que les années antérieures, cette maladie n'avait pas l'ampleur qu'elle a aujourd'hui et voudrait connaître ses véritables causes. « J'ai 65 ans révolus. Que tu sois jeune ou vieux, cette maladie visite tout le monde. Mon problème est de chercher à connaître les raisons véritables de cette maladie. D'aucuns parleraient d'une maladie héréditaire et d'autres disent qu'elle est due à l'alimentation. Dans ma famille, personne n'a souffert de cette maladie. Curieusement, j'en souffre. comment lutter efficacement contre cette maladie ? je ne sais pas grand-chose sur la date de sa

célébration mondiale », a-t-il laissé entendre.

#### Causes, signes, facteurs et traitement de la maladie

Les spécialistes affirment que chez environ 95% des patients hypertendus, aucune cause organique n'est retrouvée. Cependant, la certitude est que, disent-ils, l'hypertension artérielle est liée à une prédisposition génétique et à des facteurs de risque externes comme l'obésité, le stress et la consommation excessive d'alcool et du sel.

Ainsi, parmi les signes les plus connus, on notera, entre autres, des maux de tête le matin sur le sommet ou derrière la tête, des étourdissements, des troubles visuels avec une espèce de brouillard devant les yeux, une fatigue, des saignements de nez, des hémorragies conjonctivales, des crampes musculaires, une pollakiurie (envie fréquente d'uriner), une dyspnée (gêne respiratoire traduisant une insuffisance ventriculaire gauche) et autres. Concernant le traitement lié, par exemple, à la prise des médicaments ou des anti-hypertenseurs, il a pour but de normaliser la pression artérielle afin de préve-

nir les complications survenant à long terme. Par conséquent, dans la plupart des cas, ce traitement doit être suivi à vie. À cela s'ajoutent le mode de vie, l'hygiène de vie correcte, un régime alimentaire adapté, des activités sportives raisonnables et régulières, la relaxation. Le contrôle régulier est aussi conseillé car, les symptômes de cette maladie peuvent varier d'un sujet à un autre. Les spécialistes relèvent que seulement la moitié des personnes touchées par celle-ci est au courant puisque cette maladie est dite « silencieuse ». Notons qu'on parle de l'élévation de la tension artérielle quand elle est au-dessus de 14/9. Et la pression artérielle normale est inférieure à 14/9. Idéalement, elle est de 12/8. Et la notion de HTA limite correspond à des chiffres entre 14/9 et 16/9,5. Des efforts physiques brutaux, les baignades si la température de l'eau est inférieure à 20°C, l'exposition prolongée au soleil sans protection, les soucis et contrariétés sont à éviter.

Faustin Akono

## SÉCURITÉ

## Des malfrats arrêtés par la police

Dix individus et trois faux policiers ont été présentés, le 16 mai, à la presse par les services interdépartementaux de la police judiciaire de Pointe-Noire et du Kouilou.

Dix bandits couramment appelés « bébés noirs », selon la police, régnaient en maîtres au quartier Mpaka, situé dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-Tié. Ils sont âgés entre 13 et 25 ans et appartiennent au groupe dénommé « Les Américains ». Certains parmi eux ont dévalisé une des banques dans le département de la Bouenza, d'autres sont des repris de justice préalablement condamnés à la maison d'arrêt de la ville océane.

En plus, les services de police ont aussi présenté trois faux policiers dont deux ont servi comme auxiliaires à Brazzaville et l'autre qui se passerait

pour capitaine de police évoluant à la Direction de la surveillance du territoire du département de Pointe-Noire. Celui-ci a été saisi avec des formulaires de cette direction servant à la délivrance de passeports.

Répondant à la presse sur l'emploi des auxiliaires de police dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le colonel de

police André Mankassa, chef de service départemental de la police judiciaire dans ces départements, a expliqué que les auxiliaires de police ne font plus partie des effectifs



Les faux policiers

de policiers à Pointe-Noire et au Kouilou, conformément à la note 000239/MID/DGP-SP du 7 février 2018 signée du directeur général de la police nationale. Quant aux «bébés noirs», il a indiqué que la police va continuer à les traquer, jusqu'à leur dernier retranchement.

Séverin Ibara

## DENRÉES ALIMENTAIRES

## Prolifération de poulets importés dans les marchés ponténégrins

À Pointe-Noire, le poulet venu d'ailleurs a conquis tous les marchés de la place, lézant ainsi l'écoulement de la production locale qui se fait rare.



Quelques poulets de chair crédit photo «DR»

Le poulet local se fait de plus en plus rare dans la capitale économique du Congo, la viande de volaille importée ayant envahi tous les marchés de la place. Aujourd'hui, le poulet importé coûte trois fois moins cher que le poulet local, entraînant la stagnation ou l'effondrement des activités du secteur avicole. La concurrence du poulet congelé importé, produit à grande échelle, a mis à mal l'élevage local. « J'ai dû abandonner mon activité d'éleveur de poulets à cause de la forte présence du poulet importé dans les marchés de la place. Les Congolais préfèrent acheter de la volaille importée, parce qu'elle coûte moins cher par rapport au poulet local, alors qu'elle n'est pas souvent de bonne qualité », a déploré un éleveur.

La commercialisation des poulets de chair du village agricole

d'Imvoubu, à plus de 100 Km au nord de Brazzaville, le ministère de tutelle avait indiqué que le Congo importait plus de 90% de ses besoins en viande de volaille et que le besoin national en poulet est estimé à environ cinquante-quatre millions de poulets frais par an, soit un poulet par habitant et par mois. Il y a quelques années, les aviculteurs ponténégrins avaient tenté de remédier aux maux qui minent leur filière en organisant un atelier de sensibilisation et de restitution de l'étude relative à la cartographie de cette filière au Congo. Un cluster (une interprofession des aviculteurs), organe de rencontre et de défense des intérêts des aviculteurs, avait été mis en place. Mais jusque-là, le secteur peine vraiment à décoller.

Hugues Prosper Mabonzo

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## Cara relance ses chances de qualification

Les Aiglons ont signé leur première victoire dans la phase de poules en dominant de belle manière 3-0, le 16 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, Enyimba FC du Nigeria.

Après avoir perdu le premier match à l'extérieur, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) avait besoin d'une victoire lors de la deuxième journée pour relancer ses chances de qualification aux quarts de finale de la Coupe africaine de la confédération. Il a relevé ce défi sans rencontrer trop de difficultés. Pour preuve, les Aiglons ont même plié le match dès les vingt premières minutes, en inscrivant trois buts en l'espace de six minutes. Le festival offensif de Cara a commencé dès la 13<sup>e</sup> mn. Cabwey Kivutuka a vu sa reprise repoussée dans un premier temps par le portier Abdual Fatawu Dauda. Le ballon est revenu sur Racine Louamba qui, de la tête, a placé les Aiglons dans le droit chemin (1-0). Trois minutes plus tard, Cabwey



Kivutuka, bien lancé en profondeur, a fait parler son talent de buteur. Il a crucifié le gardien d'Enyimba d'une frappe croisée. Alors que les Nigériens n'avaient pas encore digéré le deuxième but des locaux, Dicha Bomaniaye les obligeait à poser les deux genoux à terre. Grâce à une enveloppée au second poteau, il inscrivait le troisième but des Aiglons à la 18<sup>e</sup> mn.

L'addition aurait pu même être saluée si la frappe de Racine Louamba n'avait pas été repoussée par le poteau à la 51<sup>e</sup> mn. Le défenseur de Cara, Ricci Ondongo, a, lui aussi, vu sa frappe effleurée la barre transversale (78<sup>e</sup> mn) puis Cabwey Kivutuka a gaché deux énormes occasions respectivement à la 68<sup>e</sup> mn et à la 81<sup>e</sup>. Grâce à cette victoire, le Cara revient à la hauteur d'Enyimba (trois

Dicha Bomaniaye Lima sur l'action du troisième but/Adiac points) puis déclassé son adversaire à la différence de buts (plus 2 pour les Aiglons contre moins 1 pour le club nigérian). « En venant ici, nous savions que le match allait être difficile puisqu'à cette étape de la compétition, il n'y a plus de petites équipes. Aujourd'hui, Cara a été la meilleure équipe sur le plan technique puis la chance l'a aussi aidé. Nous ne devons

pas nous inquiéter de cette défaite. Nous allons travailler pour mieux aborder les prochaines rencontres, parce qu'à cette étape de la compétition, il n'y a que les points qui comptent », a commenté Usman Abd'Allah, le coach d'Enyimba. Après avoir réussi à stopper la série d'invincibilité d'Enyimba en terre congolaise, le Cara a peut-être trouvé les clés de la réussite grâce à l'efficacité de ses attaquants.

« On s'est préparé pour relever ce défi, parce qu'on se disait qu'il fallait impérativement travailler l'option offensive. Et aujourd'hui, ce secteur nous a donné beaucoup de satisfaction avec les trois buts inscrits. Nous allons continuer sur la même lancée, en faisant en sorte que notre attaque soit efficace... Enyimba est une très belle équipe. Elle est très technique et physique. Elle était très engagée mais il y a eu juste un problème de chance », a reconnu Roger Elie Ossiété, le coach de Cara.

James Golden Eloué

## VIE ASSOCIATIVE

## « Initiative le Congo que nous voulons » explique sa vision

Au cours d'un point de presse animé le 16 mai, à Brazzaville, la dynamique conduite par le député Bersol Exaucé Ngambili Ibam a poursuivi la présentation de sa vision sur l'avenir du Congo dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et autres.

Dès l'entame de la problématique, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, orateur du jour, est revenu sur quelques rappels en signifiant que « Initiative le Congo que nous voulons » n'est pas un parti politique, encore moins un courant mais une initiative portée par des jeunes venus de divers horizons. Ces derniers, selon lui, se sont mis ensemble pour décliner le futur du Congo dans des domaines variés. « Il s'agit pour nous d'apporter notre pierre à l'édifice dans la construction de notre pays, d'apporter de l'eau au moulin, de ramener le

premier a fait l'objet des questions d'éducation et formation, le deuxième a porté sur la diversification économique de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes, tandis que le troisième était axé sur l'agriculture et l'environnement et le quatrième sur les aspects généraux.

Ces ateliers, a-t-il souligné, ont regroupé plusieurs acteurs, notamment des étudiants, des chercheurs, des professeurs d'université et bien d'autres. Des débats ont eu lieu et des propositions fortes seront consignées dans un mémorandum avant d'être remis aux pouvoirs publics. Le coordonnateur de l'initiative a également déclaré que les problèmes qui préoccupent les Congolais sont connus et les approches de solutions sont à apporter. « C'est ce que nous essayons de faire. Un pays qui se



Bersol Exaucé Ngambili Ibam (en avant plan)

débat de fond à l'autorité publique », a-t-il indiqué, avant de rappeler que la politique doit se faire sur des idées fortes.

Leur dynamique, a-t-il poursuivi, se veut être un espace qui promet les débats structurants sur des thématiques importantes qui touchent la vie quotidienne des Congolais. « Nous avons lancé cette initiative le 2 mai, au ministère des Affaires étrangères, où nous avons organisé la conférence participative sur le thème «Le Congo que nous voulons». Les organisateurs ont travaillé durant un mois avant la conférence participative pour décliner les thématiques qui devaient être abordées et faire sortir des propositions sinon des recommandations », a-t-il expliqué.

Bersol Exaucé Ngambili Ibam a rappelé que quatre ateliers ont été mis en place. Le

développe le fait par la réflexion. Nous allons au plus profond des problèmes, nous les structurons, nous apportons des approches de solutions et une des recommandations, adoptées le 2 mai dernier, note qu'il faut organiser, dans tous les départements du pays, une conférence participative afin de relayer tout ce qui se fait, que le débat ne se focalise pas que dans la capitale politique », a souhaité l'orateur.

La dynamique entend organiser une série de conférences dans tous les départements, en commençant par la ville de Pointe-Noire. La démarche consiste simplement à accompagner les pouvoirs publics, notamment le président de la République, dans ce qu'il fait dans sa quête de paix, de justice sociale et de développement.

Jean Jacques Koubemba

## CLASSIFICATION HÔTELIÈRE

## La troisième étape du projet lancée à Brazzaville

L'opération a débuté, le 16 mai à Brazzaville, sous les auspices de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.



Photo de famille

Le gouvernement du Congo, en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), est engagé dans un processus de mise en place d'un système de classement des établissements d'hébergement touristique, lancé en janvier 2017. En effet, parmi les recommandations du Plan directeur de développement durable du tourisme dans le pays, figure la revue des normes de classement des établissements d'hébergement touristique. L'objectif de ce projet, étant, entre autres, de consolider le standing compétitif de l'hôtellerie congolaise, afin de lui permettre d'être à niveau en matière de standards internationaux et de développer une réelle culture de la qualité en son sein.

Remerciant tous ceux qui ont accompagné le ministère ainsi que l'ensemble des participants à cet atelier, la ministre Soudan-Nonault a indiqué que cet important chantier ne saurait atteindre son objectif sans l'implication de l'ensemble de ses parties prenantes, notamment les professionnels du tourisme et les administrations partenaires du ministère. Des parties prenantes qui ont toujours répondu favorablement aux sollicitations de la tutelle pour des réunions de concertation ou pour réaliser les visites-terrain de plus de soixante-dix établissements d'hébergement touristique.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a annoncé également la tenue d'un séminaire de présentation de l'ensemble des volets du système de classement cible, le 18 mai, auquel

toutes les parties prenantes sont conviées. « En guise de prélude à ce séminaire, nous sommes aujourd'hui réunis pour débattre de l'une des principales composantes de ce système, celle des normes de classement. Notre souhait est d'élaborer un travail concerté et nourri de la collaboration active des professionnels du tourisme. Cet atelier se voulant dynamique, les participants s'impliqueront activement à travers des sessions pratiques de réflexion, animées par l'expert en classification hôtelière, en s'organisant en groupes », a déclaré Arlette Soudan-Nonault. Le classement des établissements d'hébergement touristique est un processus. A ce titre, il est de l'impérieux devoir de différents partenaires, notamment les professionnels de l'hôtellerie, de garantir une offre touristique (surtout en hébergement) de qualité, conforme aux attentes des touristes et aux tendances actuelles de l'hôtellerie.

Signalons que cette troisième étape a pour objectifs, entre autres, organiser en faveur des cadres du ministère du Tourisme et de l'environnement une session de présentation des grilles de classement et d'audit mystère ainsi que le manuel d'interprétation des normes de classement ; organiser un atelier de concertation avec les partenaires du ministère et recueillir leurs remarques sur le système de classement ; organiser un séminaire de communication sur le projet, en présence des professionnels du tourisme et autres partenaires du ministère.

Bruno Okokana